



Noailhac

info

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE NOAILHAC

Janvier 2024



Dossier : Energies Renouvelables

Sommaire

<i>Le mot du Maire</i>	3
<i>Voeux</i>	3
<i>Repas des seniors</i>	3
<i>Elections Européennes</i>	3

VIE DE LA COMMUNE

Infos pratiques

<i>Horaires mairie</i>	4
<i>Coordonnées mairie</i>	
<i>Journée des encombrants</i>	
<i>Déchèteries : Horaires d'ouverture</i>	5
<i>Assistants maternelles</i>	5
<i>N° d'urgence</i>	5
<i>Ils roulent pour nous</i>	6
<i>Attention moustiques tigres</i>	6
<i>Elagage</i>	7
<i>Cartes d'identité</i>	7
<i>La fin des fils de cuivre</i>	7

Infos Mairie

<i>Nouveaux habitants</i>	8
<i>Mariages, naissances</i>	8
<i>Ils nous ont quittés</i>	8
<i>Urbanisme</i>	8
<i>Le serpent de mer du PLUi</i>	9
<i>ZAEnR</i>	9
<i>Voirie communale</i>	10
<i>Réparation sur la départementale</i>	10
<i>Le lavoir de la Teulière</i>	10
<i>Rénovation énergétique</i>	11
<i>La sonorisation de l'église</i>	11
<i>Nids de frelons asiatiques</i>	12

<i>Bilan des actions de gendarmerie</i>	13
<i>Réunion publique</i>	13
<i>Toussaint</i>	13
<i>Fouilles au souterrain d'Orgnac</i>	14/15
<i>11 Novembre</i>	16
<i>Voirie Com Com</i>	16

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

<i>La rentrée, les activités</i>	
.....	17/18

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

Lu, Vu, Entendu

<i>La disparition d'un grand artiste</i>	19
<i>Incendie</i>	20
<i>Le camping car</i>	20
<i>Concert dans l'église</i>	20
<i>39-45 en chansons</i>	21
<i>Des géologues vendéens en visite</i>	22
<i>La vie de Mielvaque</i>	23
<i>La presse</i>	24
<i>Les visiteurs parlent de Noailhac</i>	25

News des associations

<i>Associations des Parents d'élèves</i>	26
<i>Association Noailhac Intervillages</i> ...27/28	
<i>Société de la chasse</i>	29
<i>NMP</i>	30

DOSSIER
Energies Renouvelables
P 31 à 59

VIE DE LA COMMUNE

Infos pratiques

Mairie de Noailhac

Lundi 13h30 - 18h00

Mercredi 8h30 - 11h30

Vendredi 9h00 - 12h00
ou

Permanence Maire ou Adjoint

Lundi 10h00 - 12h00

Sur rendez-vous

Coordonnées Mairie :

7, rue des écoles

19500 Noailhac

Site internet :
www.noailhac19.fr

Mail :

mairie@noailhac19.fr

Tél :
05 55 25 42 09

Ecole : 05 55 25 37 46

Nouvelle adresse pour les mails envoyés à la mairie
mairie@noailhac19.fr

Journée des encombrants: 9 avril 2024

La journée des encombrants 2024 aura lieu le mardi 9 avril 2024.

Comme d'habitude, **il convient de vous inscrire en Mairie** en signalant la nature des objets à récupérer en tenant toujours compte que cette journée s'adresse aux personnes n'ayant aucun autre moyen de transport vers la déchetterie ou pour des objets trop volumineux pour être transportés dans des véhicules.



Déchèteries Horaires d'ouverture

Déchèterie Cosnac

Lundi		14h - 18h
Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 18h

Déchèterie St Julien Maumont

Lundi		14h - 18h
Mardi		14h - 18h
Mercredi		14h - 18h
Jeudi		14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 18h

Nounous

Mme Eliane COUPE

La Doradie

Tél : 05 55 25 33 51

Mme Fabienne TERRIEUX

La Cisterne

Tél 05 55 84 09 77

06 88 50 37 99

Mme Laura RUIZ

Garde d'enfant à domicile

07 69 44 84 19

LES N°D'URGENCE :

15: SAMU

17:POLICE/GENDARMERIE

18:SAPEURS-POMPIERS

112: URGENCES

Le Noailhac Info

Pour vivre correctement le Noailhac Info a besoin de bonnes volontés. N'hésitez pas à nous rejoindre aussi bien pour apporter vos idées que pour écrire si l'envie vous tente. Cela peut être aussi pour illustrer ou photographier ou simplement participer.

VIE DE LA COMMUNE

Infos pratiques

Ils roulent pour nous

Depuis quelques temps deux marchands ambulants viennent à Noailhac et s'arrêtent ou livrent à la demande certains habitants.

Le premier est un boulanger qui livre du pain cuit au feu de bois



le second un épicier avec énormément de produits dans son véhicule : viande, fromage, légumes et fruits, épicerie et tous les produits ménagers.....

Si vous êtes intéressés par ces services il suffit de prendre contact avec eux, autant pour améliorer les paniers de portage à domicile par quelques gâteries que pour éviter de prendre son véhicule pour faire ses courses.



À VEYSSOU - 46600 MONTVALENT
Commande par SMS
06 79 69 50 10

Attention moustiques tigres

Nous avons cet été connu une invasion de punaises (heureusement pas celles de lit). Ce début d'automne très chaud a favorisé cette arrivée odorante et bruyante. Il en va de même pour les moustiques tigres. Il convient de réellement supprimer toutes les sources d'eaux stagnantes de nos jardins ou de les couvrir efficacement afin que les larves ne s'y développent pas.

Les piqûres de ces animaux provoquent des maladies déjà décrites dans un Noailhac Info et il convient que nous soyons tous vigilants.

Les moustiques tigres ne se déplacent que sur un rayon de 150 mètres : donc si vous êtes piqués, il y a une soucoupe d'eau ou autre qui traîne chez vous ou pas loin de chez vous.

Profitons de l'hiver pour supprimer toutes ces sources d'eau stagnante afin que nous puissions profiter des soirées en extérieur l'été prochain. Il existe aussi des pièges dans toutes les jardineries.

Elagage

Cette année l'élagage des arbres de la Place de l'Église, de l'école et de la Doradie aura lieu courant février. Nous tiendrons au courant les habitants concernés afin que les véhicules n'encombrent pas les lieux lors de cette opération.



Les cartes Nationales d'identité et passeports

La mairie de Noailhac n'est pas équipée pour créer ou renouveler ces documents. Il convient de prendre rendez-vous avec les mairies suivantes : Beynat, Beaulieu ou encore Brive ou à la maison France Services de Noailles.

La fin des fils de cuivre est programmée

La fin du réseau de cuivre est engagée. C'est inéluctable et c'est un enjeu collectif. En effet le maintien de deux réseaux : fibre et cuivre au-delà de 2030 est inenvisageable.

De 2023-2025 : fin de la commercialisation des contrats cuivre.

De 2026-2030 : phase de fermeture du réseau cuivre.

En ce qui concerne Noailhac : **fermeture du réseau cuivre au 1^{er} Janvier 2027.**

Le réseau Fibre est entièrement déployé sur notre commune. Il convient de se raccorder avec l'opérateur de votre choix.

En ce qui concerne les offres téléphones fixes. Il n'y aura plus de prise en T, votre poste sera relié au boîtier fibre et l'offre est proposée au même tarif pour cette unique prestation que sur le réseau cuivre.

Pour ceux qui ont un système de téléassistance : il faut absolument se tourner vers son fournisseur afin d'être sûr que le système est adapté à la fibre.

A compter du 1^{er} Janvier 2027 : plus de téléphone fixe hors fibre et pour tous ceux qui ont des contrats groupés téléphonie fixe et internet : plus d'internet, plus de télévision, plus de téléphone et plus de téléassistance.

Le raccordement à la fibre va devenir payant ; nous ne saurions trop vous inciter à choisir rapidement votre opérateur et à installer la fibre à votre domicile.

Toutefois, nous vous invitons également à la plus grande vigilance concernant le démarchage, par téléphone, courrier électronique ou autre. Ne jamais communiquer vos factures ni vos coordonnées bancaires. Plusieurs signalements ont déjà été déposés sur la plate-forme « j'alerte l'Arcep » à ce sujet.

VIE DE LA COMMUNE

Infos mairie

Nouveaux habitants

- Romain BROT et Sélanie CHAUVET, 20 Route de La Guille
- Alexandre MOURIGAL et Émilie LASFARGUES, 205 Chemin du Rieux
- Joël et Véronique PRADEL, 2 place d'Astorg

Naissances

- Willow VALETTE, le 5 juillet 2023, fille de Mathieu VALETTE et Emma SABATER à La Rougerie
- Émile LAFFAIRE, le 19 septembre 2023, fils de Mathieu LAFFAIRE et Claire ROUQUAND, Rochepied

Mariages

- Grégory SANCHES et Sandra BERGER le 16 septembre 2023
- Vitor ALVES BORGES et Justine LESTRADE le 7 octobre 2023

PACS

- Franck SCHNEIDER et Laëtitia PENCHAUD, le 30 octobre 2023

Ils nous ont quittés

- Albert LABRUE décédé le 5 octobre 2023
- Serge GENTILINI, décédé le 8 novembre 2023

Urbanisme

Certificats d'urbanisme opérationnels accordés

* Human Immobilier, La Guille, terrain constructible

Permis de construire accordés

* David SENS, Haut la Côte, construction maison habitation

Déclarations préalables accordées

- * Christine BOURGÈS, Le Peuch, réfection et finition revêtement des voies d'accès
- * Rémi NADAU, La Guille, construction piscine

Le serpent de mer du PLUi



Notre projet de PLUi est enfin déposé en Préfecture. Toutefois nous le déposons avec encore une bonne cinquantaine d'hectares de trop. Les services de l'Etat vont peut-être accepter en l'état ou encore nous demander de supprimer encore des hectares à la construction. En ce qui concerne Noailhac nous avons une dizaine d'hectares constructibles en 2022 au PLU et nous allons nous retrouver avec 7 hectares si le plan est accepté en l'état.

Il y aura de toute façon des réunions publiques et des enquêtes publiques seront à votre disposition pour que vous puissiez vous exprimer. Toutefois il convient de prendre conscience que toutes les demandes d'ajout de parcelles constructibles ne seront pas prises en compte sachant que le projet de PLUi a déjà 50 hectares de trop.

Si le planning se passe sans souci il semblerait que maximum fin 2024 le PLUi serait adopté sur l'ensemble de la Comcom.

Les zones d'accélération en énergies renouvelables (ZAE_{EnR})

L'Etat nous impose de définir des zones d'accélération pour l'implantation des énergies renouvelables.

Dans les zones définies : les dossiers de demandes seront, aux dires des services de l'État, simplifiés.

Dans les autres zones : rien n'est interdit mais les dossiers restent compliqués.

En ce qui concerne Noailhac tous les terrains constructibles ou construits ont été mis en zone d'accélération des énergies renouvelables. Cela ne veut pas dire que l'un ou l'autre soit obligé de poser des panneaux photovoltaïques ou de mettre de la géothermie sur sa propriété. Ce classement n'est qu'un facilitateur pour ceux qui souhaitent être énergétiquement indépendant des fournisseurs d'énergies.

Les zones classées en « agricole » seront quant à elles gérées par un accord-cadre avec la chambre d'agriculture. La municipalité ne peut pas choisir tel ou tel terrain pour implanter des énergies renouvelables.

Ces zones seront également signifiées au PLUi.



VIE DE LA COMMUNE

Infos mairie

Voirie Communale

Cette année 2023 nous avons refait trois routes de la commune pour un montant total TTC de 44 703,07 €.

Le département a subventionné ces travaux à hauteur de 18 626,28 €. Le Chemin de la Ramière, celui de Foussat ont entièrement fait peau neuve et le virage de la route de Cognac a été décalé et sécurisé. La Société Freyssinet Lalignand a effectué ces travaux en tenant compte des contraintes imposées par le passage du Tour de France Féminin, ce qui ne fut pas simple.

Dans le programme 2023-2025 déclaré au département il reste la route de la Naverie, celle de Baladre et du Cayre et la route de Rignac. Il reste également la Place des Noyers et le chemin du Peyratel.



Réparation sur la départementale

Le Département mi-novembre répare l'affaissement sur le CD38 en direction de Brive dans la descente au droit des poubelles. Pour effectuer ces réparations en toute sécurité l'Entreprise Devaud, chargée de ces travaux bloque deux voies de circulation. Le déploiement des engins est impressionnant.



Le lavoir de la Teulière



Grâce à une équipe motivée et à un chantier participatif, le lavoir de la Teulière fait peau neuve. La mairie a acheté les matériaux et Gilles Valette accompagné de son fils Clément ainsi que Monsieur Coudert se sont attelés à ce chantier. Nous pouvons tous admirer le résultat et nous tenons à les remercier.

Rénovation énergétique du bâtiment Mairie-école



Dans le cadre d'un grand plan national de rénovation énergétique des bâtiments publics, nous avons candidaté et avons été retenu (Fonds Vert de l'État). Corrèze Ingénierie nous a bien accompagné pour le montage de ce projet. Changement des huisseries, changement des luminaires, pose d'éléments isolants phoniques notamment dans la cantine, isolation des combles et caves. Isolation périphérique des murs et chauffage climatisation des locaux.

Il s'agit d'un chantier d'environ 350 000 euros H.T. Le département nous aide avec 90 000 euros et le Fonds Vert pour 162 700 euros. Il reste un énorme montant à la charge de la commune pour mener à bien ce projet et nous essayons de limiter l'impact de cette rénovation sur le budget communal.

Cette rénovation va modifier le fonctionnement de l'école. Pendant une période qui reste à définir la cantine se fera à la salle des fêtes qui ne pourra pas être utilisée pour d'autres activités. La classe sera déménagée dans la cantine pour le temps des travaux du côté école et salle de sieste. Puis la mairie prendra le relais dans la cantine pour le temps des travaux. Enfin la cantine sera rénovée et tout rentrera dans l'ordre.

Au moment où le Noailhac Info est imprimé : l'architecte est choisi. Il s'agit d'Oural Architectes basé à Figeac. Monsieur Jean-Benoît Michelet en est le jeune dirigeant. Une quarantaine de prélèvements ont été effectués et le bâtiment n'a pas d'amiante. Les appels d'offres auprès des entreprises vont être lancés après consultation de l'Architecte des Bâtiments de France.

En ce qui nous concerne nous allons être très vigilants à l'esthétisme du résultat et à la planification en privilégiant les périodes de vacances scolaires afin de perturber à minima le fonctionnement de l'école.

La sonorisation de l'église

Depuis quelques temps les micros de l'église donnaient de sérieux signes de défaillance et ne transmettaient nos propos que sur les trois premiers rangs de l'édifice. Autant parler d'une voix claire et se passer de micro.

Nous avons fait venir la SARL Benson qui à l'époque avait fait cette installation. Ils ont dû changer les câbles des haut-parleurs pour 590 € TTC.

Pour le moment les câbles longent la marche de l'autel mais seront passés dans les gaines et donc invisibles pour 771 € TTC dans un proche avenir.

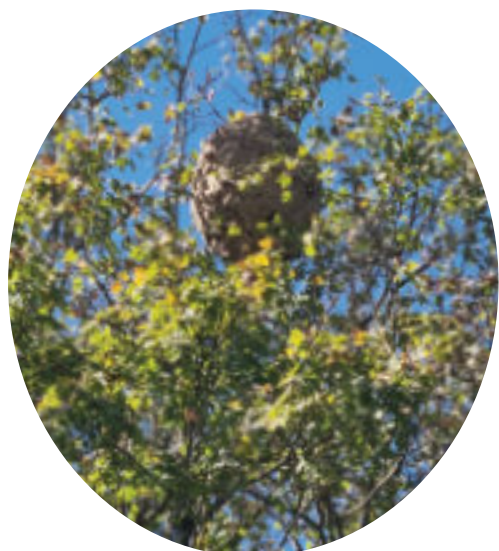


Infos mairie

Nids de frelons asiatiques



Nid au sol à Rignac



Nid à la Doradie



Nous avons combattu deux nids de frelons asiatiques cet automne. Toutefois nous tenons à avertir que ces insectes font maintenant leurs nids aussi bien dans les arbres qu'au ras du sol voire dans les trous de taupe ou autre.

Toute personne marchant dessus prend de très gros risques pour sa santé. Beaucoup d'entre nous ont la chance de recevoir leurs petits-enfants pendant les congés scolaires. Il ne faudrait pas qu'un accident survienne lors d'un séjour de nos têtes blondes.

Or certains habitants voient des nids sur leurs propriétés et ne font pas le nécessaire mettant en danger la vie de tous. Certes la destruction des nids a un coût mais les conséquences d'une attaque de frelons sont nettement plus invalidantes voire mortelles. La mairie tient à votre disposition les coordonnées de personnes habilitées à traiter les nids.

Pour information : Maître Arnaud n'a pas pu en octobre récolter le raisin de la treille de l'école car elle était envahie de frelons asiatiques. Petit rappel : ces animaux parcourent jusqu'à 3 km donc il y a des nids au cœur même de Noailhac.

N'oublions pas non plus que ces insectes détruisent les abeilles qui pollinisent nos fleurs et arbres fruitiers et que sans elles nous ne mangerons plus de fruits de nos jardins. (voir les Noailhac Info précédents sur la vie et le développement de ces insectes)

Par ailleurs, il existe d'excellents pièges à frelons en jardinerie que nous pouvons installer et gérer dans nos jardins afin de nous éviter des frais plus importants et des accidents dont nous pourrions être déclarés responsables.

Dès le printemps, aux premières chaleurs, installez vos pièges et surveillez les vols d'insectes pouvant indiquer la formation d'un nid : dans un avant-toit, une vieille souche, les arbres, et tous lieux insolites.

Infos mairie

Bilan des actions de gendarmerie



Tous les six mois, la gendarmerie vient nous présenter ses actions sur la commune dont voici le résumé pour la période de janvier à juin 2023.

Pour les actions de sécurité routière : ils ont passé 18 heures sur notre territoire et relevé 3 infractions. Ils sont intervenus 11 fois dont 10 pour des accidents de circulation. Ils ont constaté un cambriolage sur cette période.

Ils ont passé au total 81 heures de services sur la commune au cours des 6 premiers mois de l'année 2023.

Réunion publique

A la salle des fêtes

Le Lundi 8 Janvier 2024 à 18h30

Comment gérer son compost par un agent du Sirtom

Avec distribution de poubelle à compostage gratuite



Toussaint

Vous avez tous pu remarquer que les deux portails du cimetière ont, comme les tombes de nos disparus, essayé de faire peau neuve pour la Toussaint. Olivier Coulié et Patrick Pomarel se sont chargés de ce chantier : décapage, réparation et peinture. Toutefois malheureusement, le temps n'a pas permis de terminer ce chantier pour la Toussaint.

La pluie en effet ne permet pas de sabler efficacement les deux portails. Du coup, de simples barrières ornent de façon guère élégante les ouvertures du cimetière afin d'empêcher les animaux d'y pénétrer.

Par ailleurs, nous constatons un effort sur le tri dans les poubelles et nous vous en remercions, continuons sur cette lancée. Merci à tous pour le tri comme pour le fait d'avoir un cimetière propre et fleuri.



Infos mairie

Fouilles et travaux sur le site du souterrain d'Orgnac

Les fouilles archéologiques de septembre ont marqué la 3^{ème} et dernière campagne conduite par le Service Régional d'Archéologie (DRAC). Les données seront exploitées pour réaliser les documents à destination du public. Elles ont de plus permis de faire évoluer le dossier technique pour la réalisation des travaux de mise en valeur du site.



Accompagnant le S.R.A., bénévoles de la commune ou de N.M.P.



Données archéologiques :

- Réalisé au 12^o siècle au plus tard, le souterrain a eu un rôle de refuge, éventuellement aussi de stockage. La longue galerie « de fuite » se dirigeant vers le sud a certainement joué un rôle pour le creusement du souterrain (second accès) et aussi pour l'évacuation des eaux de ruissellement. Le puits creusé à la verticale de l'accès a été une ressource en eau pour les occupants du site.
- En surface, des sépultures ont précédé les premiers bâtis. Des activités successives se sont installées du 10^o/11^o au 15^o siècles, avec vraisemblablement des constructions en bois avant les bâtis en pierres (présence de trous de poteaux). La tour carrée, comparable à certaines de Haute Auvergne, remonte au 12^o, éventuellement début du 13^o. C'était un élément défensif (maison forte) et de prestige (famille des Ornhac), utilisable aussi en tour de guet.
- Avec les moines d'Obazine, propriétaires dès le milieu du 13^o siècle, des bâtiments plus orientés vers une exploitation agricole du secteur se sont créés : on relève des socles bâtis pour des colonnes, bases de poteaux pour des halles par exemple. Les vestiges d'un probable four à pain, dénotent une présence assez dense sur le secteur. De nombreux objets découverts, en céramique ou en métal (pointes d'armes, éperon, clefs, etc...) attestent de diverses activités et sont autant d'éléments à l'appui des datations.



Éperon de chevalier à « pointe pyramidale » du 13^o/14^o siècle, et clef 14^o/15^o



On peut se dire que tout n'a pas été découvert, mais, les données recueillies sont parfaitement exploitables pour une belle présentation aux visiteurs. Pour le futur, Caroline de Paysac précise : « *Heureusement, il restera la mise en valeur de la tour qui permettra de nouveaux chantiers participatifs, enrichissants humainement.* »

Travaux de mise en valeur du site :

Le projet en cours de réalisation comprend principalement un abri destiné à protéger l'entrée du souterrain des intempéries, avec création sous le même abri d'une zone d'accueil des visiteurs futurs, et divers éléments d'infographie. Les vestiges de la tour, consolidés, resteront apparents.

La commune a donc orienté les dernières fouilles sur les zones retenues pour l'implantation de ces installations. Ce qui a été fait en coordination avec l'architecte et le S.R.A. Suite à l'actualisation des documents techniques, la procédure d'appels d'offres a été lancée fin novembre pour les divers lots. À la date d'impression de notre bulletin, les résultats ne sont pas encore disponibles, mais le planning vise une possible réalisation mi-2024.



Vestiges de la tour carrée

Il faut enfin saluer l'accord donné par la Fondation d'Entreprise Crédit Agricole Centre France, pour compléter par un chèque de 15.000 € les subventions obtenues de l'État, de la Région, du CD19, et en cours d'instruction pour les fonds européens.

VIE DE LA COMMUNE

Infos mairie

11 novembre

Comme chaque année, nous nous sommes réunis pour honorer les soldats de Noailhac morts pour notre liberté. Toutefois les plus observateurs d'entre nous ont été déçus de trouver notre monument entouré de buis totalement morts. Nous les avons traités au mois d'août en espérant les sauver mais le résultat n'est pas une réussite. Toutefois, nous les maintenons en place car il semblerait qu'ils soient susceptibles de repartir au printemps prochain. Sinon nous ferons bien entendu le nécessaire. Une bonne quarantaine de personnes était présente et notamment de la jeunesse : bravo à eux !

Delphine et Joseph, chargés des manifestations au sein du conseil municipal ont décidé cette année de nous offrir un buffet sucré avec de sympathiques mignardises. En tous les cas comme chaque année leur organisation est impeccable.



Voirie : Com Com

La Comcom a investi à Noailhac en réparant le tronçon de la route du Peyratel qui s'affaissait dangereusement.

L'entreprise Pouzol s'est chargée de relever la route, de mettre deux drains afin que l'eau s'évacue et que la route ne penche plus vers le talus.

L'année prochaine la comcom envisage de s'attaquer enfin à la route des Crêtes et le chantier risque d'être long et handicapant pour les usagers. En attendant notre cantonnier Patrick Pomarel a comblé les trous les plus importants.

VIE DE LA COMMUNE

Du côté de l'école

La rentrée



Une nouvelle année a démarré avec quatre nouveaux élèves.
3 petits, 4 moyens , 4 grands et 6 CP, montant l'effectif à 17 élèves.

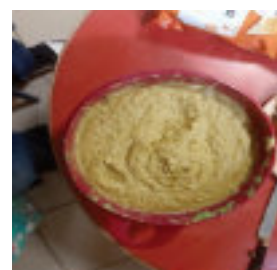
Les activités

Nous travaillerons cette année sur le thème du loup (en lien avec le festival Aïcontis), et sur l'Amérique Latine avec toutes ses richesses.

Nous avons ainsi confectionné un masque de loup, gentiment porté par Caroline lors de l'ouverture du festival



Les enfants ont pu déguster un excellent guacamole qu'ils ont eux même réalisé.



VIE DE LA COMMUNE

Du côté de l'école

En ce début d'année scolaire, nous étudions également les bienfaits du compostage.



Nous profitons de tous nouveaux tapis, offerts par la mairie de Noailhac à qui nous disons un grand merci.



Mais surtout, nous n'oublions pas de travailler ...



La disparition d'un grand artiste

Vicente Gomis Casasepere, plus connu sous le nom de « Vigreyos », habitant de La Coste, est décédé le 5 novembre 2023, dans sa famille, en Espagne.

Depuis 1964, les Noailhacois avaient le privilège de côtoyer cet artiste céramiste, peintre et sculpteur de talent.

Il est né à Alcoy (Espagne), près d'Alicante, en 1935. Après des études à l'Université de Murcie, puis à Valence et à Paris, il part en 1961 aux Etats Unis où il s'initie à la céramique à Boston et New York. Il y rencontre Griselda Forbes, surnommée Grey qui pendant près de quarante ans sera sa muse et son épouse.

De retour en Europe, il continue sa formation dans les centres de production de céramique et de design, jusqu'à son arrivée à Noailhac en 1964. Il s'installe alors au château de La Coste qu'il va restaurer avec Grey et se consacre à la peinture et à la céramique, créant son atelier et un lieu d'exposition. Il participe à l'animation de la commune en proposant une fête de Noël, des cours d'Espagnol pour les enfants de l'école...

Son activité artistique se poursuit par des expositions en France et à l'étranger. En Espagne, ses œuvres côtoient celles de Joan Miro et Pablo Picasso. Il appartenait à un groupe de jeunes artistes qui allaient, selon « Info Ceramica » : « révolutionner la céramique contemporaine ». Dès 1980, il se forme aux techniques de la porcelaine qu'il utilise pour des tableaux-compositions très créatifs.

En 1981, il installe la Galerie Vigreyos à Collonges où il exposera pendant 24 ans.

À partir de 2000, après la mort de sa femme, il retourne plus souvent en Espagne, à Confrides dans la province d'Alicante, où il restaure une maison de famille. Mais il reste très attaché à Noailhac et à son château qu'il rêvait de transformer en fondation pour les artistes céramistes.

Ces 20 dernières années il a encore participé à de mémorables expositions, comme celle de 2010 pour la rétrospective de ses créations au Musée National de la Céramique de Valence, reconnaissance de l'Espagne pour le talent de cet artiste en avance sur son temps.

Outre son immense talent créatif, ceux qui l'ont connu se souviendront d'un homme passionné par la vie et par son métier, aux très grandes qualités relationnelles, fidèle en amitié, et qui avait le souci du partage et de la transmission.



Photos : Conchin Juan, 2008 à Noailhac



C. Lassalle, 2010 Exposition Valence (Espagne).

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Le Monument aux Morts a eu chaud l'été dernier !

Un incendie rapidement circonscrit

L'été dernier, en pleine période de sécheresse, un incendie s'est déclaré dans un petit hangar proche d'une maison du bourg, dans le secteur du Monument aux Morts.

L'intervention rapide des pompiers a heureusement permis d'éviter la propagation du feu aux maisons voisines. Du bâtiment, il ne reste que les murs, mais le pire a été évité.



Une nouvelle façon de garer son camping-car

Comment un camping-car a-t-il pu se coincer en travers de la route, en face du Monument aux Morts ? Mystère !

Il faut dire qu'il avait une longueur hors-norme et que le tournant de la route de Turenne vers la Place du 11 Novembre, n'est pas facile à négocier.

Après de nombreux essais et une odeur de pneus brûlés dans tout le bourg, la venue du tracteur de Mickaël Coupé fut nécessaire pour dégager le camping-car complètement bloqué. Merci à Mickaël.



Concert dans l'église avec SOLIS TRIO



Le samedi 12 août, les habitants de Noailhac et autres amateurs de musique de chambre étaient heureux de se retrouver dans la fraîcheur accueillante de l'église, attirés par la prestation annoncée du Trio Solis.

Le programme, a tenu toutes ses promesses, le public conquis ayant particulièrement apprécié la maîtrise des interprètes et la qualité des arrangements des œuvres produites, dans un répertoire varié allant de Beethoven à Anton Reicha notamment.

Les jeunes virtuoses, Meggie Murphy au trombone, Eliza Talman à la trompette et Hannah Williams au cor, ont exprimé le plaisir qu'elles avaient à assurer une tournée en France, enrichissant leur expérience internationale, même si elles ont déjà été récompensées par de nombreux titres en Grande Bretagne.

Ce fut l'occasion de souligner le rôle joué par Ferrandou Musique, qui assure les coordinations nécessaires pour faire venir en France ces formations d'artistes en devenir.

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

39-45 en chansons



Vendredi 15 septembre 2023 en soirée, à la salle des fêtes, l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine a accueilli la compagnie "Voyage en chansons". Alternant chants, lectures et diaporama, Annette Poulard, musicienne enseignante, jouant successivement de la clarinette et du saxophone, était accompagnée de Frédéric Valy à l'accordéon et de Thierry Davoust aux projections.

Le spectacle « Fleur de Paris 39-45 », conçu initialement pour conter le parcours de quatre enfants durant la dernière guerre, a totalement été reconstruit par Annette Poulard pour relater les événements qui se sont déroulés à cette période à Noailhac. Ces documents lui ont été fournis par les membres de NMP.



Elle a su captiver le public en racontant les faits marquants de la guerre et en les illustrant de chansons qui sont restées dans les mémoires : « On ira pendre notre linge sur la ligne Sigfried », « Lili Marlène »...

Son récit s'est enrichi des souvenirs légués par Marie-Henriette Sacreste, épouse Riconie, qui était secrétaire de mairie durant ces années difficiles. Lus à tour de rôle par Dominique, Patrick et Gisèle, ils expliquaient l'arrivée des réfugiés à Noailhac, le dernier feu de Saint Jean, les bals clandestins, les faux papiers. Ces moments de vie quotidienne ont rajouté de l'émotion, de même que des séquences plus confidentielles comme le mariage de Jeanne et Jean le jour de la mobilisation et le départ du marié dès le lendemain, pour ne revenir que cinq ans plus tard après avoir été fait prisonnier en Allemagne. D'où la chanson : « Je suis seule ce soir ».



Le rôle du maquis, aux Ensouls en particulier, et la tragique rafle d'Orgnac qui a causé la mort de Leal Vidal Gomez et conduit certains à la déportation, ont été évoqués. Cette page importante de notre histoire est restée dans nos mémoires grâce au travail de Raymond Jaladi. Les chants d'Annette Poulard ont donné une intensité poignante à cette partie : « La complainte du partisan », « Le chant des marais », « Nuit et brouillards », « Le chant des partisans », « Ceux du maquis »...

Elargissant son répertoire musical, elle a fait revivre les Alliés avec « Katiusha », « Bella ciao », « In the mood ». Elle a enfin chanté le débarquement « Le jour le plus long » et le chant de la victoire « La marche de la deuxième DB » en terminant par « Gottingen », un appel à la paix.



Des morceaux superbement interprétés, une présentation vivante, des illustrations pertinentes, ont fait de ce spectacle un moment unique. Plus qu'un divertissement, c'était une émouvante évocation de l'histoire de notre commune dans le contexte de la seconde guerre mondiale.

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Des géologues vendéens en visite

Samedi 16 septembre 2023, à l'occasion des Journées du Patrimoine, une excursion réunissant 42 participants de l'Association Vendéenne de Géologie, partait à la découverte de la géologie de notre département, bénéficiant de l'accompagnement de Guy et Maryse Chantepie spécialistes de la question.

Avant de se retrouver à Noailhac, ce groupe composé de géologues chevronnés et d'amateurs intéressés avait visité des sites témoins de la variété des grands ensembles géologiques du territoire, notamment Seilhac et ses roches métamorphiques, les ardoisières de Travassac et une carrière calcaire sur le causse de Nespouls.

Découverte riche en couleurs et en agréables surprises, le passage à Noailhac a marqué les esprits par la diversité et la mise en valeur du patrimoine local, tant géologique qu'architectural : musée gratuit et église, dont les visites ont été commentées par des bénévoles.

Dès leur retour en terres vendéennes nos visiteurs ont exprimé l'envie de revenir sur nos terres, mais cette fois, pour des séjours plus longs.

Ils ont aussi remercié Guy et Maryse. Leur appréciation mérite d'être citée :

« Vous avez largement répondu à nos attentes par tout ce que vous nous avez apporté avec amabilité, disponibilité et compétence. Sans vous, notre excursion géologique aurait été très incomplète et dans une autre ambiance. Votre connaissance du terrain, votre savoir géologique et votre pédagogie nous ont été précieux. Vous nous avez fait découvrir de façon très agréable une belle région géologiquement riche, appréciée de tous les participants. Nous n'oublions pas le musée de Noailhac, une merveille géologique parfaitement organisée, pédagogique, esthétique et avec des pièces exceptionnelles. »



La vie de Mielvaque, un personnage hors du commun

Invité par l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine, le 21 octobre, Hugues Barrière, écrivain et conteur passionné, a captivé son auditoire en révélant les secrets de la vie de Michel Mielvaque. Partant d'une photo retrouvée dans un album familial, l'auteur a consacré huit ans de recherches et d'écriture à ce personnage romanesque de la fin du 19^e siècle pour rédiger sa trilogie : Mielvaque imposteur romantique, puis politique et enfin, déchu. Oublié dans la région bien qu'il soit né à Meyssac, il a cherché gloire et fortune à Paris, vivant d'expédients et exhibant de faux titre de noblesse : Vicomte Michel Mielvacque de Lacour de Garboeuf... Il a finalement assuré sa situation en enlevant une riche héritière espagnole très convoitée, Mercédès Martínez de Campos et en l'épousant, une affaire commentée dans toute la presse de l'époque.

La seconde période de sa vie a été consacrée à son ascension politique en Corrèze depuis le château de Sabeau à Beynat où il s'est installé pour faire oublier ses frasques dans la capitale. D'échecs en succès et en invalidation pour cause de corruption et intimidations puis à nouveau de réélection, il a néanmoins exercé les mandats de maire de Beynat, de Meyssac, de Conseiller général, de Député de Brive. Peu porté sur l'effort, il n'a laissé aucune contribution politique.

Vers la fin de sa vie, à la suite de la guerre hispano-américaine à Cuba, d'où venait la fortune de sa femme, il a connu la ruine. Renouant avec ses crapuleries de jeunesse à Paris, il a une fois encore, été rattrapé par le scandale. En 1912, endetté, Mielvaque mourait à Enghien-les-Bains, à l'âge de 58 ans. Cependant plusieurs faits troublants de même que l'épithète qu'il s'était choisie : « Alors il cessa de mourir et commença à vivre », laissent planer un doute, se serait-il fait passer pour mort pour échapper aux poursuites et s'inventer une nouvelle vie ? Tout est possible avec ce personnage machiavélique, rentier de profession et imposteur par vocation.



ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

La presse s'intéresse à Noailhac et au souterrain d'Orgnac

Le 13 heures de TF1 avait déjà diffusé des images du souterrain d'Orgnac en avril 2022, réitérant cette publication six mois plus tard à l'occasion d'un sujet consacré aux pierres rouges de nos villages.

Cette fois-ci, c'est France 5 qui a passé une journée entière à Noailhac le 11 septembre dernier, pour collecter des images destinées à une émission d'« *Échappées Belles* », programmée en principe pour mi-janvier 2024. La Corrèze sera à nouveau à l'honneur, et bien sûr les pierres rouges, mais pas seulement. Les journalistes ont été intéressés par les salles souterraines à Orgnac (plans avec Raymond Jaladi), une interview de notre maire sur le projet de mise en valeur du site, et aussi, l'ancienne carrière de grès rouge de Marie-Christine Mourigal (interview de Guy et Maryse Chantepie, géologues).

Ils ont complété leurs enregistrements par un sujet filmé sur la « Route des signes lapidaires », circuit en cours de réalisation par N.M.P. à propos des pierres gravées par les tailleurs de pierres au XII^e siècle (280 signes sur l'église de Noailhac). Christian Lassalle leur a servi de « fil rouge » pour passer de Noailhac à Curemonte où l'on trouve d'autres signes lapidaires. Mais, nous le savons, la partie qui sera finalement restituée sur les écrans ne devrait faire que quelques minutes...



Interviews au milieu des blocs de grès...



et sur site du souterrain d'Orgnac



De son côté, le quotidien La Montagne a publié le 21 septembre dernier un article sur les perspectives après la campagne de fouilles.

Et maintenant, c'est FR3 Pays de Corrèze qui vient de solliciter notre maire pour un reportage sur le site d'Orgnac. Rendez-vous est pris pour le printemps prochain, en fonction de l'avancement des travaux.

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Les visiteurs parlent de Noailhac

Collonge envahie de touristes le 17 Août 2023
Se dérobe à notre vue
Noailhac enchantresse
Nous dévoile sans tapage
Tous les atouts de cette région minière
Si riche si verdoyante
Ayez à cœur de nous faire partager
Sans ambages ce beau patrimoine rural.
Flavie du 40

Une belle découverte la visite de ce musée. Panneaux,
textes et objets très instructifs, pédagogiques dans
leur présentation qui honorent le labeur des
anciens sur ces périodes d'histoire si riches
d'enseignement. Félicitations pour ce partage
BR AVO / B
Josyane (Espac Bordeaux)

26/9/2023

Très beau village, belle église et espace
découverte extrêmement intéressant et bien
dynamisé.

Félicitations

Caro & Pat
(Loire 42)

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Association des Parents d'Élèves du RPI

L'année scolaire 2023/2024 a débuté avec le renouvellement du bureau de l'APE.

Effectivement, Dominique Dulompont a pris le poste de présidente de l'association, accompagnée de

- Coralie Coupé, vice présidente
- Elodie Laffaire, trésorière
- Faïza Sabeur, trésorière adjointe
- Nathalie Zaborski, secrétaire
- Isabelle Degueldaire, secrétaire adjointe.

L'Association des Parents d'Élèves du RPI Noailhac/Lagleygeolle, a pour but **de financer des équipements et des projets dans ces deux écoles.**

Pour cela l'association imagine et organise des manifestations et ventes durant toute l'année.

Nous avons donc commencé en Octobre avec la soirée Halloween

Ce fut l'occasion de passer une soirée conviviale ensemble et de dévorer beaucoup de bonbons.

L'association remercie les habitants de Noailhac pour leur accueil et leur générosité lors de la collecte de friandises.



Association Noailhac Intervillages

Ball-Trap

Dimanche 25 juin 2023

Après un ball-trap sous la pluie en 2022, c'est sous une chaleur étouffante que s'est tenu le 2ème ball-trap de Noailhac Intervillages.

Les âmes courageuses sont tout de même parvenues à réaliser de beaux tirs qui auront permis à certains de remporter leur planche avec une bouteille de champagne. Quelques-uns ont « fait péter la bouteille » le soir même lors du snack proposé sur place.



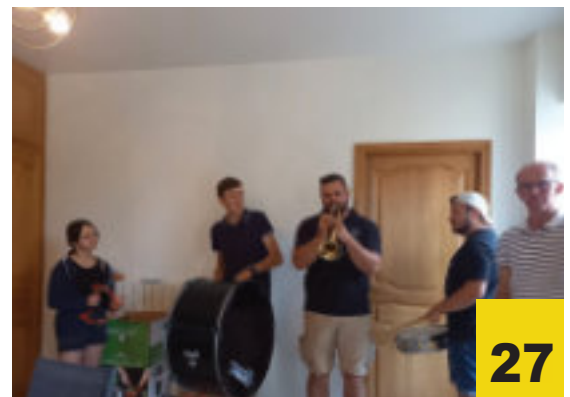
Fête votive

Sam. 29 et Dim. 30 Juillet 2023

« La vie est comme un arc-en-ciel: il faut de la pluie et du soleil pour en voir les couleurs ». C'est dans l'esprit de ce dicton et dans les couleurs vertes représentant la couleur de Noailhac aux jeux Intervillages, que l'association a souhaité célébrer ses 15 ans.

En effet, jamais 2 sans 3 dit-on, après 2021 et 2022, la pluie est revenue de nouveau pour arroser les 15 ans de l'association pour la fête 2023.

Mais les averses n'ont pas eu raison de la fête et n'ont pas découragé les bénévoles et fêtards qui ont pu profiter des événements organisés : Des aubades aux villageois avec un conscrit accompagné par ses anciens camarades ainsi que deux musiciens.



ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

News des associations

Puis un début de soirée animé par la banda Avenir de Donzenac qui a su mettre l'ambiance et être appréciée même sous la pluie.



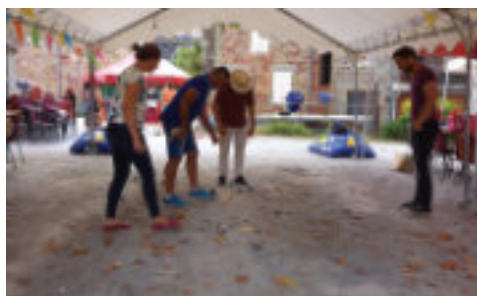
Un bon repas confectionné par Come chez Mamert nous a réchauffé les cœurs. Ce fut ensuite le tour de Momo, déjà venu en 2021, qui a enflammé le dancefloor pour la fin de soirée. Comme l'année dernière, la pesée de jambon a fait un heureux gagnant. Des photos des 15 dernières années de l'association ont également été affichées tout au long de la soirée pour faire vivre les souvenirs.



Le dimanche, comme chaque année, a été célébrée la messe suivie du dépôt de gerbe au monument aux morts et de l'apéritif offert par la municipalité.



Le soleil était de retour pour le pique-nique géant sur la place de l'église, suivi de la démonstration de chiens de troupeau gérée par notre conscrit, qui a eu un franc succès. Ainsi que des petits jeux imaginés sur la place qui ont pu amuser petits et grands.



Nous espérons que la malédiction de la pluie est maintenant derrière nous, pour nous retrouver encore plus chaleureusement l'année prochaine ! **En attendant, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux 2024 !**

Société de chasse : Une soirée conviviale

Le 04 novembre dernier, 70 personnes se sont retrouvées autour du traditionnel repas châtaigne organisé par la société de chasse.

Au menu, un potage suivi d'un cuissot de sanglier cuisiné par notre vice-président Alain LESTRADE. La viande était accompagnée des fameuses châtaignes blanchies qui sont cuites dans des marmites comme le veut la tradition.

Le secret pour une cuisson réussie c'est de mettre des morceaux de pomme de terre au fond de la marmite afin qu'elles ne brûlent pas.

André et Yvon FEIX maîtrisent parfaitement cette cuisson. En dessert les compagnes des chasseurs avaient confectionnées plusieurs gâteaux.

La soirée s'est déroulée dans une ambiance bon enfant. C'était l'occasion pour tout le monde de se retrouver mais aussi de refaire le monde ou même de revivre les parties de chasse.

La société de chasse vous présente ses meilleurs vœux pour 2024.



ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

News des associations

Noailhac Mémoire et Patrimoine



Dans l'attente d'une prochaine rencontre lors de notre A.G. fixée au samedi 27 janvier prochain à 15 heures, nous vous livrons un résumé des activités 2023 :

Les projets en cours :

- La commune a poursuivi les opérations de mise en valeur du souterrain d'Ornac, avec une 3ème campagne de fouilles du SRA et la participation de bénévoles de l'association. À la demande du SRA, l'association a contribué à concurrence de 1.500 € au financement de divers frais supportés durant la campagne, montants qui ont été couverts par un don.
- Autre gros projet en cours : la « Route des signes lapidaires ». NMP est maître d'ouvrage de ce projet qui réunit 9 communes du Midi Corrèzien, pour présenter les signes des tailleurs de pierres sur les sites concernés. Le fonds documentaire d'environ 150 pages, rédigé par C. Lassalle avec le concours des correspondants de certaines communes, est pratiquement finalisé. Les maquettes des panneaux d'information et de la plaquette, également. Une vidéo a été réalisée en mars avec Emmanuel Marsallon sur la gravure de signes lapidaires. Les financements de ce projet de 14.000 €, avec 80 % de subventions, sont conclus. Commandes de panneaux et mise en forme du site internet sont à l'agenda 2024. La date finale de réalisation est fixée au mois de mai prochain.
- Les membres de notre association ont aussi collaboré aux travaux de conception du jeu de société Bordier sur la Vallée de la Dordogne Corrèzienne. Cela rejoint la participation de NMP aux instances du PETR en charge du patrimoine, au titre du monde associatif. Les adhérents de l'association peuvent se procurer ce Jeu de Pays via N.M.P.
- En termes de communication, organisation des interviews de France 5 sur le sujet des villages corrèziens et du journal La Montagne sur Ornac, relations avec la Fondation C.A. Centre France.



Pour ce qui concerne les manifestations, la programmation a débuté dès le 3 février avec le spectacle de Vincent Vittoz qui chantait « Trénet ». Guy et Maryse Chantepie ont accompagné une belle randonnée géologique le 13 mai, sur un nouveau parcours. Puis, nous avons eu cette année deux concerts de Ferrandou Musique, toujours avec les jeunes prodiges de la Royal Academy of Music de Londres. Le premier, donné par le quatuor à cordes ASAKA le 23 mai, et le second, avec le trio d'instruments à vent SOLIS le 12 août. Le 3 juin, nous avons accueilli Madame Guély, Présidente de la SSHA Corrèze, qui nous a fait une conférence sur la famille des Ornac, sujet d'actualité dans le contexte des travaux sur le site du souterrain. Le 15 septembre, l'association accueillait Annette Poulard pour un nouveau spectacle, consacré cette fois-ci à la période de 1939-1945, présentation enrichie de documents fournis par P. Serrager et D. Lassalle. Pour le week-end des 7 et 8 octobre, quatre « pépettes » ont été réhabilitées et installées pour le festival Aïcontis de St Bazile de Meyssac. Le 21 octobre, nous avons clôturé le cycle des manifestations de l'année avec la conférence donnée par Hugues Barrière sur Michel Mielvaque.

Avec des comptes équilibrés, les perspectives s'annoncent toujours bonnes. Merci à nos membres actifs et à ceux qui soutiennent nos actions. L'association est ouverte à tous, nous le rappelons.

Le département de la Corrèze s'engage dans la voie de l'indépendance énergétique. Comme pour l'installation de la fibre, toutes les idées sont bonnes à prendre mais il faut aller vite.

Pour choisir cette voie, la Corrèze est partie du principe que l'énergie devenait trop chère et qu'il fallait que nous redevenions indépendants afin de pouvoir limiter les coûts et choisir des circuits courts. Il manque actuellement deux TéraWh* de production pour arriver à cette indépendance.

Dans ce dossier, nous pourrons constater que nos aïeux étaient indépendants de tout système pour s'éclairer ou se chauffer.

Ils bâtissaient les maisons pour profiter au maximum de la chaleur du soleil et avec peu d'ouvertures du côté des intempéries. Le feu chauffait les habitations et l'eau était utilisée pour moudre. Aujourd'hui nous dépendons : du fuel, du gaz, des pellets, et de l'électricité. Il est peut-être temps d'évoluer ou sinon de pédaler !!

*1 Téra Watt heure=1000 milliards de Watts heure

Energies Renouvelables

Les énergies des anciens Noailhacois (18^e, 19^e, 20^e siècles)

L'électrification du village a eu lieu autour de 1930, selon la Fédération Départementale de l'Electrification et de l'Energie de la Corrèze (FDEE). Nous savons qu'à Ornac, l'électricité a été installée chez Armand JALADI, le seul habitant à l'avoir demandée, en 1936. Avant cette date, les Noailhacois n'avaient à leur disposition que de faibles ressources en énergie, identiques à celles de leurs ancêtres : l'énergie mécanique humaine, l'énergie animale, l'énergie calorifique du bois, du charbon de bois, l'énergie lumineuse du soleil le jour, et la nuit, celle de l'huile, des bougies ou au début du XX^e siècle des lampes à pétrole. On trouve la trace de moulins à eau, un près du Peuch, l'autre près de Goural, (semblables sans doute à celui de Turenne sur la Tourmente, moulin Deschamps ou de Cré, 15^e siècle.)

L'énergie était mobilisée par les Noailhacois anciens pour satisfaire leurs besoins vitaux, se nourrir, s'abriter, se prémunir contre les rigueurs du temps. Leur vie était totalement soumise aux aléas naturels, bien loin de la vision idyllique moderne, nostalgique de la communion avec la nature. Les documents les plus proches de leurs préoccupations sont les comptes-rendus des conseils municipaux que l'on peut lire aux Archives Départementales de la Corrèze et qui débutent en 1790. Ils témoignent de la difficulté des Noailhacois à assurer leur subsistance et de leurs efforts constants pour survivre.

Se nourrir : l'énergie de l'homme.

Les Noailhacois étaient, jusqu'aux premières années du 20^eème siècle, essentiellement des agriculteurs éleveurs. Ils utilisaient l'énergie humaine pour travailler. Cette énergie biologique pouvait être légèrement augmentée par l'emploi d'outils adaptés (brouette, manivelle, barre de transport par exemple). Mais la puissance déployée restait limitée et intermittente. On mesure le travail en « journée » d'homme ou d'animal.

La puissance correspond au travail fourni pendant une unité de temps.

Un homme = 45 watts,

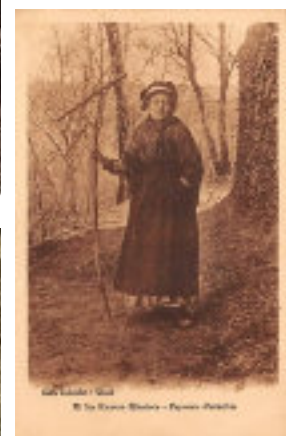
Un homme avec un outil = 60 watts

Un âne = 150 watts

Un boeuf = 400 watts

Un cheval de trait = 680 watts

(A titre de comparaison, un tracteur actuel moyen produit 110 Kwatts, 1Kwatt = 1000 watts)



Energies Renouvelables

La valeur du travail des hommes est estimée selon une grille de tarifs décidée par l'administration dès la Révolution qui entreprend de mettre de l'ordre dans les pratiques.

*Séance du 30 thermidor l'an 2 de la République Française (17-08-1794)
Taxe des journées d'ouvriers, depuis le 1^o floréal jusqu'au 1^o brumaire.*

Ouvriers	Grosse journée	Petite journée
Moissonneurs	1 livre, 10 sols	15 sols
Moissonneuses	1 livre 5 sols	12 sols
Faneuses	15 sols	7 sols 6 deniers
Vendangeuses	12 sols	6 sols
Lieurs de gerbes	35 sols	17 sols
Faucheurs	40 sols	20 sols
Vendangeurs	20 sols	10 sols
Charrette avec bœuf et conducteur	10 livres par tête 7 livres pour l'hiver	5 livres 3 livres

Toutes femmes employées aux travaux d'agriculture à proportion du taux ci-dessus : le mois 12 sols 6 deniers et 6 sols la petite, et hiver 5 sols.

	Livre	Sou	Denier
Livre (L) ^o	1	20	240
Sou (S)	1/20	1	12
Denier (d)	1/240	1/12	1



Ouvriers	Grosse journée	Petite journée
Charrette à vaches	7 livres, idem pour l'hiver	3 livres, 2 livres l'hiver
Homme employé à l'agriculture	Été : 1 livre 4 sols Hiver : 18 sols	Été : 9 sols Hiver : 6 sols
Cheval à bât avec conducteur	4 livres, hiver comme été	2 livres, hiver et été
Bourrique à bât avec conducteur	2 livres 10 sols, hiver et été	25 sols, id
Ouvriers en menuiserie, charpenterie et maçonnerie	1 livre 10 sols, pour l'hiver, 20 sols	15 sols, pour l'été 10 sols
Peigneuses de lin et de chanvre	15 sols été comme hiver	25 sols
Tailleurs	1 livre	8 sols
Tailleuses, couturières, repasseuses, buandières	16 sols hiver comme été	6 sols
Tisserand	30 sols hiver comme été	15 sols

CROZAT, maire, CHABREYROUX, agent national, DAYRE, MAUREL, BORDES, FARGES, FOUSSAT, officiers municipaux.

Il faut parfois unir les forces quand le travail presse. On exige des Noailhacois d'aller prêter main forte aux communes voisines. Il ne s'agit pas d'entraide mais de mobilisation de la puissance de travail pour des nécessités vitales.

Le 17 juin 1794 (26 prairial an 2 de la République Française), 60 moissonneurs et moissonneuses de la commune sont envoyés à Brive, Cosnac, Ussac, Sainte Féréole et Malemort pour sauver la récolte de seigle, indispensable à la survie des Corrèziens qui subissent une pénurie dramatique. Cette contrainte n'est pas bien acceptée, elle suppose que le paysan ne pourra pas travailler sa propre ferme à une période où les travaux des champs sont nombreux.

Ces déplacements de travailleurs se font aussi au niveau de la commune. La même année, 4 femmes sont mandatées pour aller moissonner à Baladre chez CERTAIN., « *considérant que les moissons sont pressantes, que les grains niellent et se perdent, qu'il n'y a rien de plus pressant que la levée des récoltes qui dépérissent par excessive maturité* » Louise GENESTAL accepte mais Marie LAVAL femme CHALVET, Marie ANTONET femme BORIE, et Jeanne CERTES femme VERGNE refusent. Elles sont condamnées à payer 20 sols et si elles persistent dans leur refus, l'amende montera à 5 livres. Si elles s'obstinent à ne pas vouloir y aller, elles seront conduites à la maison d'arrêt.

Energies Renouvelables

L'importance du travail humain pour la commune de Noailhac à cette période est soulignée par la supplique adressée le 1^o thermidor an 3 (19 juillet 1795) par le maire CROZAT à la Convention Nationale :

« ...*La privation des bras qu'une guerre désastreuse nous a enlevés au désespoir de milliers de familles qui sont forcées de laisser leurs terres incultes et toute l'amertume de leurs plaintes se dirige vers la Convention.*

Dans le courant du mois dernier, un adjudant général de l'armée des Pyrénées occidentales, sous prétexte de faire partir le jeunes gens de la 1^o réquisition et d'exécuter des ordres précis et rigoureux, chassait les borgnes, les boiteux, les bossus, enlevait à l'agriculture des bras indispensables, ici, un fils unique ayant père et mère infirmes, accablés d'années, hors d'état de travailler et qui ne vivaient que du travail de ce fils, là un laboureur seul dans sa maison qu'il forçait d'abandonner son champ, sa chaumière ses bestiaux, laissant comme on dit, la clef sous la porte. Ici le fils d'une veuve âgée et infirme, seul soutien de ses jours, livrée aux horreurs de l'indigence avec un bien de 2 charrues.

Dans la malheureuse commune que nous habitons et qui a fourni sur une population de 400 individus plus de 80 défenseurs tous attachés à l'agriculture, il ne reste que 5 misérables jeunes gens qui soient sujets à la première réquisition »

Se nourrir : se déplacer: l'énergie des animaux

Voici la déclaration faite par la commune à l'administration le 16 juillet 1795.

Cheptel à Noailhac, le 28 messidor l'an 3

27 chevaux, 5 juments, 38 ânes ou ânesses, 2 mulets

43 bœufs, 35 vaches, 58 veaux

62 moutons, 23 béliers, 437 brebis, 137 agneaux, 108 chèvres

165 cochons ou truies

La force des bœufs

Les Noailhacois utilisent la force et l'énergie animales dans les travaux des champs et pour leurs déplacements. On trouve dans les comptes-rendus de nombreux relevés qui font le point sur leurs possessions et quelques rapports sur la valeur des animaux achetés.



En 1795, par exemple, Jean BERGER et Pierre VIERS ont acheté un bœuf en commun et se le partagent. Ils l'ont payé 1400 livres. « *Le bœuf, occupé au labour, tombe subitement mort dans le sillon* ». Les deux hommes sont dans l'impossibilité de le remplacer et demandent un secours à la mairie. Il est peu probable qu'ils aient obtenu une aide. La commune doit déjà participer avec Turenne à la fourniture de 2 charrettes bouvières, 1 cheval de trait et 2 conducteurs, par réquisition.

Les citoyens ANDRIEU de Pouch et Jacques CHABREYROUX du bourg sont chargés le 22 janvier 1794 de conduire deux paires de bœufs réquisitionnés à Brive. Ils sont nécessaires aux transports de charges. Les animaux réquisitionnés sont payés aux fermiers mais le défraiement n'est pas à la hauteur du manque.

La puissance des chevaux

Les animaux les plus réquisitionnés durant la fin du 18^e siècle et le début du 19^e sont bien sûr les chevaux. L'historien Daniel Roche note : « *Le 18e siècle va s'intéresser à la compréhension des problèmes de l'énergie animale en calculant les bénéfices et les coûts que les chevaux procurent de plus en plus dans le cadre des mutations agricoles.* »



C'est pourquoi les sociétés savantes, Académie royale des sciences en tête et Société royale de Londres ensuite, s'interrogent sur la force comparée du travail des chevaux et des hommes, c'est pourquoi les agronomes des Lumières se partagent quant à l'efficacité économique de leur emploi comparée encore avec celle des bovins.

C'est à cette nécessité économique que l'on doit le calcul confrontant les forces du cheval et des énergies mécaniques ou humaines et l'évaluation du cheval-vapeur, par Watt vers 1780. C'est pour nous l'occasion de rappeler que le cheval est partout dans le développement de l'industrie, dans les moulins, dans les mines, dans les brasseries et animant les mécaniques de manufacture, et que son emploi est encore longtemps valable économiquement. Au total, à la fin du 18e siècle, il fournit vraisemblablement plus du tiers de la totalité de l'énergie dont dispose chaque habitant de l'Europe occidentale. »

Cela explique pourquoi les chevaux sont souvent réquisitionnés par l'administration pour l'usage public, notamment l'armée en cette période de naissance de la République et guerres napoléoniennes.

A Noailhac, en 1795, on envoie Jean DAYRE officier municipal et Jean CLAUD propriétaire du village, vérifier la taille du cheval du citoyen maire CROZAT qui montre l'exemple : 4 pieds 1 pouce, environ 1,24 m. Il est résulté qu'il n'est pas sujet à la réquisition.

La taille des chevaux a changé depuis cette époque

Désignation	Taille de l'animal
Shetland	< 1,10 m
Poney	1,10 - 1,45 m
Draught (avec foot)	1,45 - 1,85 m
Cheval (full)	> 1,85 m

Tableau actuel de mesure de taille



Le débardage utilise toujours aujourd'hui l'énergie du cheval

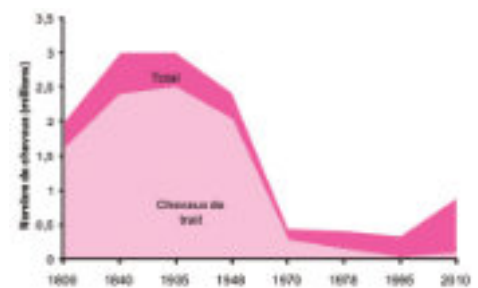
Les propriétaires de chevaux à Noailhac au début du 19^e siècle, ont tous de petits chevaux.

Energies Renouvelables

Séance du 2 fructidor l'an2 de la République Française (1° septembre 1794)

Liste des chevaux ou haridelles de la commune, âge, taille usage, observations

ANDRIEU Jean de Pouch,	10 ans, 4pieds1pouce,	agriculture
ARLIGUIE Pierre de Lon,	12 ans, 4p2pouces,	agriculture, un sureau
BORDES Jean,	10 ans, 3p9 pouces,	agriculture, à la pousse
BREUIL d'Orgnac,	12 ans, 4p2pouces,	agriculture
CHABREYROUX Bernard,	4 ans, 4 pieds,	agriculture
CHABREYROUX Jacques,	12 ans, 4p1pouce,	agriculture, presque aveugle et blessé à la pomme
CHAUFENJAL Jean,	12 ans, 4p,	agriculture, à la pousse
CHAUFENJAL d'Orgnac,	5 ans, 4 pieds,	agriculture
CERTAIN de Baladre,	10 ans, 3p10 pouces,	agriculture
COUDRE Jean de la Cisterne,	3 ans, 4p2 pouces,	agriculture
CROZAT de la Farge,	10 ans, 4p2pouces,	agriculture
CROZAT de La Coste,	15 ans, 4p8 pouces,	agriculture, blessé
CROZAT de La Coste, 1 jument,	18 ans, 4 pieds,	agriculture
DAYRE Jean,	13 ans, 4p2 pouces,	agriculture, borgne
FARGES Armand,	16 ans, 3p10 pouces,	agriculture, presque aveugle
FARGES Armand, 1 mule,	10 ans, 3p6pouces,	agriculture
FEX Pierre,	12 ans, 4p2pouces,	agriculture
FOUILLADE Jean de la Rougerie,	3 ans, 4p,	agriculture
FOUSSAT de Chaufenjal,	18 ans, 3p6pouces,	agriculture
HUGONIE Jean du Peuch,	15 ans, 3p6pouces,	agriculture
LABRUNIE Jean,	18 ans, 4p2pouces,	sert au moulin
LAGARDELLE,	12 ans, 3p6 pouces,	agriculture
LEYMONERIE Gasparou,	10 ans, 3p8 pouces,	agriculture
LOURADOUR Etienne,	18 ans, 4p6pouces,	agriculture, maigre
LOURADOUR aîné,	15 ans, 3p7pouces,	agriculture
SIMBELIE, veuve, de Pouch,	12 ans, 4p,	agriculture
SIMON de la Rougerie,	9 ans, 3p9 pouces,	agriculture
ROUGIER de la Rougerie,	15 ans, 3p8 pouces,	agriculture
SOL Antoine de Rignac,	12 ans, 4p1pouce,	agriculture
SOL Joseph de la Navarie,	18 ans, 3p6 pouces,	agriculture
SOURSAC Jean de la Rougerie,	15 ans, 4p1 pouce,	agriculture
VALEN Léonard de la Cisterne,	3 ans, 3p2pouces,	agriculture



Total des chevaux de Noailhac: 32

40 ans plus tard, en 1831, à Noailhac, on dénombre 24 chevaux de bât et 9 chevaux de selle. Il y a 67 ânes. La force animale la plus utilisée est celle des bovins : 75 bœufs et 64 vaches. Entre 1872 et 1912, le cheptel bovin double en Corrèze.

Jusqu'à la première guerre mondiale, les pratiques d'exploitation varient peu. Il existe des machines à battre à vapeur en France, mais la Corrèze en compte au maximum 25 et les exploitations petites et familiales sont ancrées dans la tradition et freinées par leur peu de moyens financiers.



Machine à vapeur 1905



Batteuse à Noailhac entre les deux guerres

Se chauffer: le bois, le charbon de bois

Le bois

« Grâce à **un bilan carbone très faible** sur son cycle de vie, le bois est considéré comme une énergie verte. Son principal atout réside surtout dans le phénomène de la **photosynthèse** qui permet aux arbres de capter le CO₂ durant leur croissance. Lors de sa combustion, le bois va donc rejeter autant de CO₂ que ce qu'il a absorbé.

Pour autant, il ne faut pas oublier que la **combustion du bois** génère elle aussi une pollution atmosphérique. Elle émet notamment des particules fines, du monoxyde de carbone, et des composés organiques volatils, même si l'émission est moindre par rapport aux autres énergies. »

Cette considération reprise du site « *Plantons pour l'avenir* » paraîtrait totalement incongrue à nos ancêtres noailhacois. Ils se chauffent au bois parce qu'ils vivent au milieu des bois. Le bois est une source d'énergie disponible. Toutes les maisons anciennes du village ont une cheminée. Dans les listes des possessions des émigrés, des successions ou des objets appartenant à la commune, on a systématiquement des chenets, (chenets de fer de l'émigré LEYMONERIE vendus 19 livres à Léonard LARBRE en 1792, chenets de fer aussi pour l'institutrice Catherine LABROUSSE en 1795, par exemple). Les crémaillères de cheminées et les chaînes vont avec. En 1863, l'école a un poêle en fonte (sans tuyau !).

Un relevé effectué en 1833 pour établir les impôts sur les terres de Noailhac nous donne un aperçu des bois de Noailhac à cette époque.

Procès verbal des délibérations du Conseil municipal concernant le cadastre du 22 avril 1833.
Aujourd'hui, 22 avril 1833, membres du Conseil municipal et propriétaires convoqués extraordinairement par Mr le maire en vertu de l'arrêté de Mr le préfet et sur l'invitation de Mr DAVIN contrôleur des contributions directes, nous sommes réunis au lieu ordinaire des séances pour entendre les propositions de Mrs les classificateurs, contrôleur et expert qui ont procédé à l'expertise cadastrale de la commune.
Présents : VALEN Pierre, SOL Jacques, MONFORT Antoine, DARLIGUIE Louis, BOUDRIE Barthélémy, FOUSSAT Pierre, DELMAS Antoine, CERTAIN de LA MESCHAUSSEE, membres du Conseil municipal et Mrs MOURNAC François, LABRUNIE Jacques, BOUSSONIE Jean, CHASTAIN Jean, représentant son beau frère VALEN Joseph, CHALMONT Pierre, ALVITRE Jean, FOUILLADE Jean, RIGOT Guillaume, ANDRIEUX Jean de Bellet, ANDRIEUX Jean, FEIX Pierre, MAIJUROU Joseph.

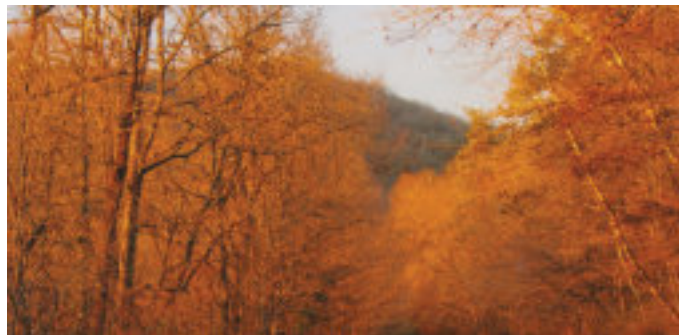
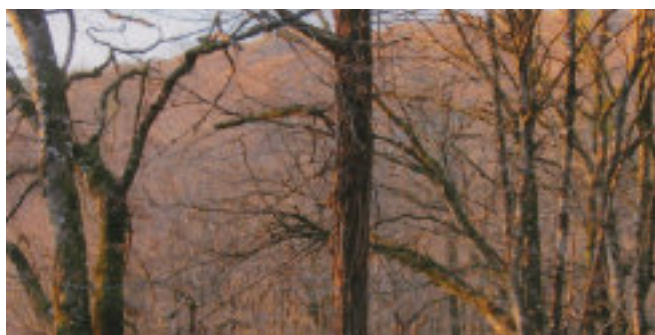
DAVIN contrôleur en présence de monsieur l'inspecteur a rendu compte à l'assemblée de ce qui a été fait pour parvenir à la classification du territoire, à l'évaluation proportionnelle du revenu imposable des diverses natures de culture et au classement des propriétés. Il a exposé :

1- MM les classificateurs et l'expert après avoir parcouru avec lui le territoire, ont arrêté ainsi qu'il suit le nombre de classes dont chaque nature de culture et de propriété leur a paru susceptible.

<i>Pour les terres labourables, 5 classes</i>	<i>Pour les futaies, 4 classes</i>	<i>Pour les maisons, 2 classes</i>
<i>Pour les prés, 5 classes</i>	<i>Pour les pacages, 5 classes</i>	
<i>Pour les vignes, 5 classes</i>	<i>Pour les bruyères, 2 classes</i>	
<i>Pour les châtaigneraies, 5 classes</i>	<i>Pour les jardins, 2 classes</i>	

Le seul moulin dit « de Goural » appartenant à LABRUNIE Jacques a été évalué à un revenu de 10 francs.

Energies Renouvelables



Futaies, et taillis, route de Goural, Noailhac

Une futaie est une parcelle boisée contrôlée par l'homme, le taillis est une zone boisée de repousse naturelle.

2 – Les parcelles désignées au tableau ci-dessous ont été choisies pour type de classement de propriétés : (ce qui semble signifier que les tableaux ne recensent pas toutes les parties boisées)
(Classe, propriétaire, désignation, situation cadastrale, délimitation)

CHATAIGNERAIES

1 supérieure	RIGOT Guillaume	5/6 de la Theulière	A390	384, 388, 401, 399, 391
1 inférieure	MAJUROU Joseph	1/5 du bois de Chaufinjal	B9	Limite de LANTEUIL, 8, 9, chemin
2 supérieure	LIVET Louis	2/3 du bois de Baladre	C1158	Chemin de Chabrignac, 1159, 1166, 1157
2 inférieure	SEIGNOLES Jean à Cognac	1/3 de Margavel	D396	Chemin 395 ravin 1328, 1329
3 supérieure	GRANDOU Bernard	Bos Bernard	B388	Limite de section B, 387, Chemin
3 inférieure	DELPEUCH Gérald	2/5 du Bos Coudert	C1327	Chemin 1325 ravin 1328, 1329
4 supérieure	BOUROUX Jean	Au Gènesal	B300	299, 322, 302, 301, 298
4 inférieure	MONS Martin	À Orgnac	A1066	Chemin 1065, 1054
5 supérieure	FORSE Jacques	À Orgnac	A967	Chemin de l'Estrade, 961, 964, 968
5 inférieure	GRANDOU Bernard	Bos Coudert	B454	Route de BRIVE, chemin, 453

FUTAIES ET TAILLIS

1 supérieure	CERTAIN de LA MESCHAUSSEE	Guérenne à La Coste	C762	761, 760, 758, 755, 763 ?
1 inférieure	FOUSSAT Jean	Chaufenjal	B19	Ravin 18, 15, 29, 20
2 supérieure	FOUSSAT Marguerite	Clarifon	C346	378, 347, 345, 542, 381 ?
2 inférieure	DELMAS Antoine	A la Mazeirie	C493	Chemin de la Bastide au Rieux ?
3 supérieure	DARLIGUIE Louis	Au Got	C556	Ravin du Got, 555, 554, 567, chemin
3 inférieure	SOL Jacques	À Rignac	C392	Chemin de NOAILHAC 394, 393. .
4 supérieure	BAUDRIE Barthélémy	Baladre	C487	488, 489, 486, 651, 652
4 inférieure	LARBRE Guillaume	Sous Orgnac	A673	672, 664, 665, 662

BRUYERES

1 supérieure	FOUILLOUX Jean dit le Loup	Le Liniat	A850	849, 848, 847, 851, 854
2 inférieure	SIMBELIE Antoine	A Pouch	A22	Chemin 23, 11, 12, 19, 21
1 supérieure	DAY Jean de la Châtie	Staulan	A873	Chemin 872, 873, 874
2 supérieure	ALVITRE Jean	Orgnac	A669	671, 668, 679, 678, 670

Le bois ne servait pas seulement à se chauffer, il était un matériau de base pour fabriquer des objets de la vie courante, mobilier, outils, sabots etc... Les pages d'archives contiennent de nombreux exemples de litiges et de constats de vol de bois. On en tire de nombreux renseignements sur la vie à Noailhac. Le premier récit est remarquable à cause de l'audace du voleur.

Voici la déclaration du 17 mars 1749 faite sous serment par Pantaléon LAGUILLAUMIE, 23 ans, habitant de Brousse de Noailhac, pour l'instruction d'un procès pour vol de bois par Antoine B. aux dépens du seigneur de LA COSTE.

« Quelques jours avant le carnaval dernier, rentrant chez moi, environ nuit close, j'ai rencontré Antoine B. qui m'a dit :

- J'allais vous chercher pour vous prier de m'aider à sortir une pièce de bois à Combarieux.

Je l'ai suivi et quand nous avons été sur l'endroit, avec mon frère Etienne LAGUILLAUMIE, on a vu que le valet de B. achevait de couper la pièce dont B. voulait faire une échelle. Et quand elle fut coupée, on a voulu la prendre pour la porter, ce qu'on n'a pas pu faire, on a pu seulement la tourner de côté. Antoine B. nous a dit de la laisser et qu'il viendrait la chercher avec des bœufs. Comme il ne voulait pas laisser de trace, il préférerait attendre le matin parce qu'il aurait gelé.

J'ai su depuis que le bois où la pièce a été coupée appartient au Seigneur de LA COSTE »

Etienne LAGUILLAUMIE, 22 ans, habitant de Brousse précise :

« La pièce de bois était un gros châtaignier qui m'a paru avoir 20 pieds de longueur et de grosseur d'un homme, on n'a pas pu l'emporter à quatre. B. nous a dit de la placer de façon que les bœufs puissent la prendre en traîne. Comme la terre était meulière pour que la trace ne se voit pas, il viendrait la chercher le lendemain à la pointe du jour après qu'il ait gelé.

Le lendemain B. m'a appelé à la pointe du jour, me disant qu'il allait à Brive, me demandant de prendre ma scie pour découper la pièce de bois afin de pouvoir mieux l'emporter. J'ai refusé sachant alors qu'elle avait été coupée dans le fonds du seigneur de LA COSTE »

Le voleur fait preuve d'audace et de ruse. L'arbre qu'il prélève est très lourd, il va employer les grands moyens, deux boeufs, il pense que le gel empêchera de voir ce qu'il a fait. Mais son valet parle, les familles de Brousse sont au courant : Marie MIRAMON, 21 ans, femme de Jean COUSSY, Marguerite SALAIGNAC, 46 ans, veuve de Jean MIRAMON, Jeanne MIRAMON veuve, 50 ans, témoignent avec les frères LAGUILLAUMIE.



Débardage à l'ancienne avec des bœufs (2015)

Energies Renouvelables

La maîtrise du feu pour cuire, chauffer

La cheminée

Dans la plupart des maisons noailhacoises, le chauffage était assuré essentiellement par la **cheminée** souvent monumentale, avec un linteau de pierre parfois sculpté ou un linteau de bois pour les maisons paysannes.



Du Moyen Âge au 20^{ème} siècle, le cantou constituait l'élément central de la maison et le cœur de la vie de la famille. C'était le lieu où se tenaient les veillées, au coin du feu.

On y faisait aussi la cuisine avec les outils spécifiques, tels que crémaillère, trépieds, chaudrons, marmites, poêles à longues queues et poêles percées à châtaignes.

La cheminée servait également au séchage et fumage des jambons et de divers aliments.



Le potager, placé contre la cheminée, la complétait souvent.

Le potager est un appareil de cuisson ancestral, apparu au Moyen Âge, mentionné comme four à potages dans les textes de cette époque. Il était présent dans la plupart des cuisines jusqu'au début du 20^{ème} siècle, on le trouvait dans les foyers de toutes origines sociales.

Le potager était une table de cuisson en pierre, qui gardait bien la chaleur, percée de plusieurs creusets circulaires, de tailles différentes, que l'on remplissait de braises. Un trou au fond de ces alvéoles, créait une arrivée d'air et permettait aux cendres de tomber dans la partie basse du potager où elles étaient recueillies par une petite ouverture. Sur ces emplacements, on déposait les marmites, poêles et autres ustensiles de cuisine. Il fallait rajouter des braises recueillies dans la cheminée aussi souvent que nécessaire pour cuire, faire mijoter ou maintenir au chaud les potages ou ragoûts.

Les potagers de cuisine ont été progressivement remplacés au cours de la révolution industrielle par des cuisinières en fonte. Ils ont perduré en milieu rural, car il était plus économique d'en construire un que d'acheter un fourneau en fonte. De nos jours ils gardent une fonction décorative dans les maisons anciennes.



Les cuisinières à bois, à charbon, à mazout, à gaz puis électriques ont peu à peu remplacé l'âtre. Cette combustion enfermée a amélioré la sécurité.



Energies Renouvelables

Les fours

Chaque ferme possédait autrefois son **four** à pain et il existait également des fours communautaires dans les villages. Certains fours pouvaient être attenants à la cheminée mais la plupart se trouvaient dans un bâtiment séparé.

Ils étaient souvent de forme arrondie, en pierres parfois en briques, couverts de lauzes. Il fallait remplir le four de bois et le faire chauffer pendant plusieurs heures. Les cendres étaient ensuite enlevées et la pâte à pain était déposée sur la sole où le pain devait cuire lentement. On y cuisait aussi des tartes, des gâteaux et autres plats. On y séchait également des fruits pour les conserver

Le Noailhac Info de Janvier 2022, consacré au petit patrimoine, a répertorié les fours de la commune (P. 39). On les trouve encore à La Rougerie Haute, Fosse, La Pacherie, Les Crêbes, La Naverie, le Génestal, Chauffingeal, Orgnac, La Guille, La Croix de Stolan, Cognac, Haut la Côte, La Barette, La Cisterne, Rignac.



Four de la Croix de Stolan



Four de Chauffingeal



Jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle, il y avait un four au centre du bourg, il appartenait à Jules Chalvet qui se chargeait, chaque semaine de chauffer le four au bois et de cuire le pain pour les habitants qui n'avaient pas leur propre four.

Après la seconde guerre mondiale, les fours souvent vétustes n'ont pas été réparés et le boulanger a pris la relève en faisant la tournée dans les villages.

Au centre du bourg, le four de J.Chalvet à droite, vers 1935, en face de la forge

La cuisine était habituellement la seule pièce chauffée de la maison, mais d'autres appareils ont utilisé le bois pour le chauffage.

Sur le même principe que les cuisinières, **les poêles** à bois ont permis de chauffer d'autres pièces de la maison.

La chaufferette est un récipient en métal ou en céramique contenant des braises et sur lequel on pose les pieds. Elle est fermée par un couvercle ajouré. C'est un système de chauffage portatif, elle est donc munie d'une ou deux anses latérales ou placées sur le dessus.



Energies Renouvelables



Une lointaine cousine de la chaufferette, la **bassinoire**, ou **chauffe-lit**, est un ancien ustensile ménager que l'on trouvait souvent dans notre campagne jusque dans les années 1950. Il s'agit d'un petit bassin emmanché, à couvercle percé, dans lequel on mettait de la braise et qu'on promenait dans un lit pour le chauffer.

Bassinoires

La combustion du bois fournissait l'énergie pour cuire les aliments, pour chauffer la maison mais aussi pour chauffer l'eau.

Le radiateur de cheminée, un accessoire que l'on retrouvait dans plusieurs maisons de Noailhac dans la première moitié du 20^{ème} siècle, avait été imaginé par le forgeron, Henri Bélie. Il était connu dans tout le canton de Meyssac pour cette production.

Il réalisait un réservoir en tôle d'un mètre de large et environ 80 centimètres de haut, d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, muni d'une ouverture fermée par un couvercle sur le dessus et d'un robinet en bas.

Cet objet étroit et à la surface légèrement ondulée était placé contre le mur du fond du cantou, en guise de plaque et rempli d'eau. C'était donc une bouilloire géante qui fournissait de l'eau chaude à une époque où il n'y avait pas l'eau courante dans les maisons. En même temps, cet appareil restituait les calories lorsque le feu était éteint la nuit. (Voir NI juillet 2021 p. 40)



Henri Bélie



La bouillotte de lit est un récipient étanche en métal ou en céramique, qui emmagasine la chaleur, en forme de bouteille ou de gourde que l'on remplit d'eau pour se réchauffer les pieds ou pour réchauffer l'intérieur d'un lit. La bouteille est fermée hermétiquement par un bouchon en liège ou en métal, enfoncé ou vissé.

La nature de l'élément énergétique est passée du solide : la braise, au liquide : l'eau.

La bouillotte primitive fut, à n'en pas douter, une pierre chauffée, suivie de près par une panse ou une vessie animale, remplie d'eau chaude ou de sable chauffé. Les premières bouillottes ressemblant à celles d'aujourd'hui ont été inventées au 16^{ème} siècle.



Bouillotte

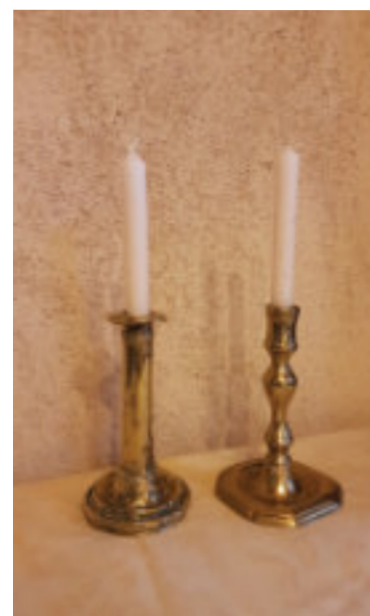
L'éclairage

L'éclairage a évolué à travers les âges en fonction du développement des sources d'approvisionnement en énergie et de l'évolution technique des lampes et luminaires

Les bougies constituent de nos jours un éclairage d'appoint.



Chandelier en étain



Chandeliers en cuivre

Energies Renouvelables

Elles ont cependant servi durant des siècles. Le jonc a été utilisé pour faire des chandelles. Il était trempé dans de la graisse végétale ou animale qu'on laissait ensuite durcir.

En Occident, à partir du Moyen Âge la chandelle rivalisait avec la lampe à huile, elle était seulement constituée d'une mèche entourée de suif de bœuf ou de mouton, elle était donc plus pratique. Mais le suif coulait et blessait les doigts, la flamme demeurait jaune et fumeuse, et il fallait toujours entretenir la mèche qui charbonnait. Au Moyen Âge, la noblesse et le clergé s'éclairaient avec des cierges en cire. Le peuple trop pauvre utilisait le suif dans des chandelles.

La bougie n'est apparue qu'au ^{xiv}^e siècle. Son nom est tiré d'une ville d'Algérie appelée Béjaia : Bougie. Elle fournissait une grande quantité de cire utilisée à la place du suif dans les chandelles.

La bougie comme telle s'est développée au milieu du ^{xix}^e siècle et se distingue de la chandelle par sa matière première et par l'utilisation de mèches de coton tressé. Le tressage permet à la mèche de se courber et de se consumer : inutile alors de la moucher.

C'est le chimiste français Michel-Eugène Chevreul qui inventa la première bougie dans les années 1820. En effet, grâce à ses découvertes scientifiques sur la saponification, il mit au point la bougie stéarique. La stéarine était extraite des graisses animales et offrait une combustion lente et propre.

La combustion de la stéarine libère une énergie de 40,2 kJ/g.

Pour supporter les bougies, on utilise **les bougeoirs**, qui sont bas ou **les chandeliers** en cuivre ou en étain qui peuvent porter une ou plusieurs bougies.

Avant la guerre de 1914, il y avait de grandes fabriques de cierges à Brive.

Une Ciergerie, entreprise familiale implantée près de Brive existe depuis 1889. Son activité principale est la fabrication et la commercialisation de cierges, bougies et veilleuses.

Le **chaleil** est une petite lampe à huile rudimentaire, à fond plat, munie d'un crochet qui sert à la suspendre. Le principe est simple : un contenant rempli d'huile et une mèche qui par capillarité pompe l'huile que l'on enflamme.



Des Chaleils

La lampe Pigeon est une lampe fonctionnant à l'essence minérale dont le principal fabricant fut Charles Pigeon qui développa sa fabrication pour l'éclairage domestique en 1885.

Le bec, élément principal de l'ensemble est formé d'une mèche qui est en contact permanent avec le feutre imbibé d'essence. Cette essence monte par capillarité jusque dans la partie supérieure du bec. Une molette permet le réglage de la hauteur de mèche et donc de l'intensité de la lumière émise. Sur la tige de réglage, une chaînette maintient un capuchon de fermeture du bec pour freiner l'évaporation de l'essence pendant le repos.

Une lampe standard pouvait brûler plus de quinze heures. Son poids à vide est de 200 gr. Elle est en laiton, laiton nickelé, cuivre, cuivre nickelé.

Sur la partie avant des lampes standard (cylindriques), les caractéristiques de la marque Pigeon sont spécifiées en relief pour, en partie, lutter contre la contrefaçon : « LAMPE PIGEON – GARANTIE VERITABLE - Inexplosible à l'essence minérale - Toute lampe véritable Pigeon doit porter sa double marque de fabrique. D'abord en tête LAMPE PIGEON puis plus bas un pigeon reposant sur un globe terrestre et portant une lampe à son bec. » L'inscription est suivie, en dessous, de trois écussons portant les mentions : « Médaille d'argent – Paris 1885 » ; « Marque de fabrique » (pigeon sur le globe terrestre tenant une lampe dans son bec) ; « Diplôme d'honneur – Arcachon 1885 » ; « SÉCURITÉ ÉCONOMIE – MARQUE DÉPOSÉE ».

Charles Pigeon déposa le 5 février 1901 un brevet (N° 307 858) relatif à un **réchaud à alcool** dénommé « Le Sauveur ». Il est en laiton avec manche en bois et peut avoir un porte casseroles en acier.

Inventée par un pharmacien polonais en 1853, **la lampe à pétrole** est un luminaire constitué d'un réservoir contenant du pétrole lampant (distillat de pétrole), qui monte vers le bec grâce à une mèche. Le tout est surmonté d'une cheminée de verre. Un étranglement ou un renflement du verre sert à accroître l'efficacité lumineuse.

C'est donc une lampe à flamme éclairante, qui reprend tous les progrès apportés à la lampe à huile à partir de 1780, mais simplifiée par rapport à elle, grâce à la fluidité du pétrole et à son aptitude à monter par capillarité dans la mèche jusqu'à une dizaine de centimètres.



Lampe-tempête



La lampe Pigeon



Le réchaud à alcool Pigeon



Lampe à pétrole

La lampe-tempête est une lampe à pétrole transportable, dont la flamme est protégée du vent.

Au début du 20^e siècle, le sacristain accompagnait le prêtre pour des visites mortuaires nocturnes en s'éclairant avec la lampe tempête.

Energies Renouvelables

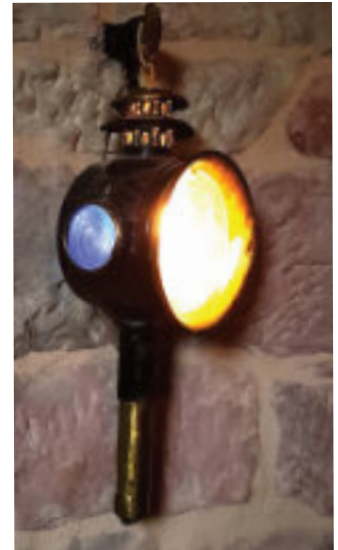
Le falot était une lanterne mobile, pouvant être déplacée à la main pour éclairer les rues sombres. Elle était souvent accrochée à une charrette ou une calèche pour les déplacements nocturnes.



La lampe à carbure

La **lampe à carbure** ou lampe à acétylène est un moyen d'éclairage le plus souvent portable. La source lumineuse est la flamme de combustion du gaz acétylène, celui-ci résultant de la réaction de l'eau sur le carbure de calcium tous deux contenus dans la lampe. Cette lampe est apparue en 1892.

Entre 1901 et 1910 le Français Charles Picard inventa le chalumeau oxyacétylénique qui est une autre application de l'acétylène. Le forgeron Henri Bélie l'utilisait dans sa forge.



Le falot

Le charbon de bois

Le charbon de terre est inexistant en Corrèze si on excepte les **houillères de Cublac** qui sont des mines de charbon exploitées sur le territoire de Cublac, entre 1781 et 1914 par plusieurs compagnies. Le charbon est découvert le 20 février 1766. La faible production sert aux verreries du Lardin

A **Maussac**, se trouvent les mines de charbon de Lapeau. La première concession d'exploitation est accordée en 1809. Les mines sont exploitées jusqu'en 1943. Elles donnaient un charbon de forge gras (30 tonnes/jour) qui alimentait la manufacture d'armes de Tulle. Les Noailhacois n'avaient donc pas accès au charbon.

Le **charbon de bois** a un pouvoir calorifique plus élevé que le bois. (De nombreux sites internet expliquent comment en fabriquer pour les barbecues).

Le charbon de bois est produit à partir d'une matière éternellement renouvelable : le bois. En France et en Europe, les bois utilisés pour produire le charbon de bois sont des petits bois d'éclaircie ou des sous-produits de l'industrie forestière. La fabrication a été contrôlée pour empêcher la déforestation.

Le charbon de bois a été historiquement utilisé comme combustible pour le chauffage et la cuisson des aliments mais pas significativement à Noailhac. Il a largement servi en métallurgie avant d'être remplacé par le charbon. Il entre également dans la composition de la poudre à canon.

A Noailhac, aucun document ancien n'évoque l'utilisation du charbon de bois mais un vol de bois à Orgnac en 1802 nous apprend qu'on en faisait à cet endroit.

Ce jour-là, 30 nivose an 10, (20 janvier 1802), vers les 5 heures du soir, Mathurin GRANLAT charge dans sa charrette, tirée par un bœuf, les branches de châtaigniers qu'il a coupées au terroir appelé le champ du Breuil. puis il rentre tranquillement chez lui à Orgnac où il habite avec femme et enfants. Jean Pierre RAULY l'attend devant chez PEYRIDIEU d'Orgnac. Il a été averti par ses colons qui travaillaient cette

terre du Breuil que GRANLAT avait coupé les branches chez lui et il ne compte pas se laisser voler.

Il interpelle Mathurin :

- *De quel droit te permets-tu de dévaster mes arbres et emportes-tu ces branches avec ta charrette ?*
- *Cela me plaît ainsi ! répond GRANLAT*

Le père de Mathurin, Pierre GRANLAT intervient et approuve son fils. RAULY reprend :

- *Tu comptes agir envers moi comme tu l'as fait chez Daniel DELAUMET, dont tu as dévasté les arbres dans son bois près d'Ornac ?*

Mathurin prend très mal cette accusation, il se saisit d'une fourche de fer prise dans son fumier voisin et court sur RAULY. Celui-ci n'ayant aucun moyen de se défendre devant une arme si meurtrière, s'enfuit et se serre dans la porte de sa maison. Marguerite SEMBELIE, femme RAULY, mère de Jean-Pierre se précipite au secours de son fils avec sa bru. Elles réussissent à le faire entrer et refermer la porte mais Marguerite SEMBELIE a reçu deux coups de fourche dans les reins, sauvée du pire par ses vêtements. GRANLAT menace ouvertement Jean-Pierre RAULY de lui briser les os quelque part qu'il le trouve.

Les témoins contre GRANLAT :

Martin un tisserand de Larue de Lanteuil qui passait par là

Michel et Marianne DUFOUR, colons de RAULY demeurant à Staulan

Catherine ROCHE épouse à PEYRIDIEU d'Ornac

Etienne et Jean GOULMY

Jeanne ALVITRE, Jean CHASSAING, Jean BREUIL tous d'Ornac

Ils sont nombreux à accuser GRANLAT de menaces (*mettre tes os dans une besace*) d'injures, de voies de fait et de **vols de bois pour en faire du charbon.**

Le charbon de bois au milieu du 20ème siècle

Les travailleurs du bois : *Documents recueillis auprès de Raymond Jaladi*

À Noailhac, en 1929/1930, il y avait encore des charbonniers qui pratiquaient la méthode ancienne (*Constructions vernaculaires dans la châtaigneraie Meysacoise- J.L. Couchard*).

Avant la guerre de 1939-1945, les Italiens faisaient des coupes de bois à Lanteuil et Chauffingeal pour une usine de Cornil.

Pendant la guerre, des réfugiés français, certains venus de Lorraine, exploitaient aussi le bois et, s'ils trouvaient un « prête-nom » parmi les habitants de la région, pouvaient être sous-traitants de la société Pont-à-Mousson. Il s'agissait d'une usine sidérurgique de Lorraine produisant de la fonte pour canalisations et pour la voirie, qui s'était repliée en « zone libre » au château d'Enval à Brive. L'usine utilisait le charbon de bois comme combustible.

De nombreux Espagnols émigrés, réfugiés de la guerre d'Espagne, étaient affectés au Groupement des Travailleurs Etrangers (GTE), au camp de Saint Antoine les Plantades près de Brive. Ce camp fournissait de la main-d'œuvre à la société Pont-à-Mousson. En effet la loi de juillet 1938 sur l'organisation de la nation en temps de guerre prévoyait que les réfugiés en âge d'être mobilisés devaient contribuer à l'effort commun de défense nationale, en fournissant des prestations à leur pays d'accueil.

Fin 1940, des Espagnols ont été regroupés au Génestal, dans la maison Foussat. Ils sont arrivés en deux fois, 72 personnes au total. Le soir, ils faisaient de grands feux et chantaient, ce qui inquiétait les habitants de Noailhac.

En novembre 1942, un groupe de cinq Espagnols a quitté le Génestal pour s'installer dans la maison Larbre à Ornac, inoccupée à cette date. Pour le compte de M. Albert de la Rougerie, sous-traitant de Pont-à-Mousson, ils travaillaient comme bûcherons dans les coupes de bois. Ils faisaient en même temps partie du maquis et menaient une double vie.

Energies Renouvelables

Il y avait là les deux frères Sacristan, Andujar, Ruiz et Leal Vidal Gomez qui sera exécuté par les Allemands de la division Brehmer, lors de la rafle d'Orgnac le 16 avril 1944. Deux des quatre porteurs qui l'ont enterré clandestinement au cimetière de Noailhac, étaient respectivement chef d'équipe et chauffeur à Pont-à-Mousson.

D'autres équipes d'émigrés, aux Ensouls, s'occupaient de la production du charbon de bois.

La fabrication du charbon de bois

Le charbon de bois est un résidu formé de carbone presque pur, résultant de la combustion partielle du bois dans un milieu où la quantité d'oxygène est contrôlée.

Pendant la guerre, Pont-à-Mousson avait amené à Brive de grands fours en fonte de 14 ou 16 m³, qu'il fallait transporter dans les bois pour fabriquer sur place le charbon de bois. Armand Jaladi les déplaçait par élément sur une charrette tirée par deux paires de bœuf. Ils ont pu être installés sur des plates-formes, aux Crêbes d'Orgnac, mais pas aux Ensouls où le terrain n'était pas assez plat. Ces fours, trop grands, ont vite été abandonnés et remplacés par des fours catalans ou fours de montagne, en tôle, plus pratiques et plus petits, d'une contenance de 4 stères. 5 fours de ce type étaient en service aux Ensouls, ils étaient composés de trois parties et mesuraient à peu près la taille d'un homme. On en trouve encore des éléments, en partie enfouis dans la forêt.

Leur fonctionnement était proche de celui des meules des charbonniers. Il fallait disposer des rondins de bois au sol pour surélever l'appareil, poser dessus les éléments, les remplir de rondins, étagés soigneusement, en ménageant une cheminée centrale dans laquelle on introduisait des braises

pour l'allumage. Un couvercle était déposé au sommet et lorsqu'il y avait assez de braises, on fermait les orifices au fond, avec de la terre. La combustion durait au moins 24 heures.

L'opération suivante consistait à verser le contenu du four sur de grands tamis. Le charbon tamisé était mis dans des sacs en papier de 10 kg. Un four produisait environ 360 kg de charbon, soit 34 à 36 sacs. Les sacs étaient stockés à Brousse puis transportés avec des charrettes, à la gare de Turenne où le train les acheminait dans le Midi de la France.

Ce commerce s'est arrêté en juillet 1944 lorsque les lignes de chemin de fer ont été coupées par la résistance.

Du charbon a été produit à Noailhac jusqu'en 1948.



Les Ensouls _Photo de 2013



Eléments de fours à charbon de bois utilisés aux Ensouls de 1942 à 1944 (constructions vernaculaires dans la châtaigneraie Meyssacoise- J.L.Couchard-2003

Le gazogène

Pendant la Seconde Guerre mondiale, en Europe, l'essence était rare et réservée aux véhicules de l'armée allemande ou des diverses organisations policières. Un autre carburant était donc nécessaire pour faire fonctionner les rares automobiles et les véhicules utilitaires. C'est ainsi qu'une autre utilisation du charbon de bois, bien pratique, s'est imposée : le gazogène.

Le gazogène est un appareil qui permet de produire un carburant gazeux capable d'alimenter un moteur à explosion. Le principe du gazogène est de provoquer une combustion incomplète du bois ou du charbon de bois, en contrôlant l'alimentation en air du foyer, de manière à produire des gaz combustibles. L'appareil était très volumineux. Il était fixé sur le toit, sur le côté ou dans le coffre des véhicules automobiles.



Gazogène sur toit du véhicule

Pour remplacer 5 litres d'essence, il fallait

compter 12 kg de bois ou 6 kg de charbon de bois, qui était préféré parce qu'il produisait moins de goudrons. La combustion devait être continue ce qui supposait des arrêts fréquents pour recharger le gazogène. Pour parcourir 100 km, un camion de 5 à 6 tonnes consommait 50 kg de charbon de bois (le même camion à essence consommait environ 40 litres d'essence).

Le développement du gazogène a été de courte durée. Plus cher et bien moins pratique que l'utilisation du pétrole il a été rapidement oublié, il était pourtant entièrement biologique, non polluant, renouvelable. On a vu circuler ces véhicules à Noailhac jusqu'en 1948.

L'énergie hydraulique dépend du cycle de l'eau. À Noailhac, elle ne servait pas à générer de l'électricité mais à faire tourner des moulins pour produire de la farine.

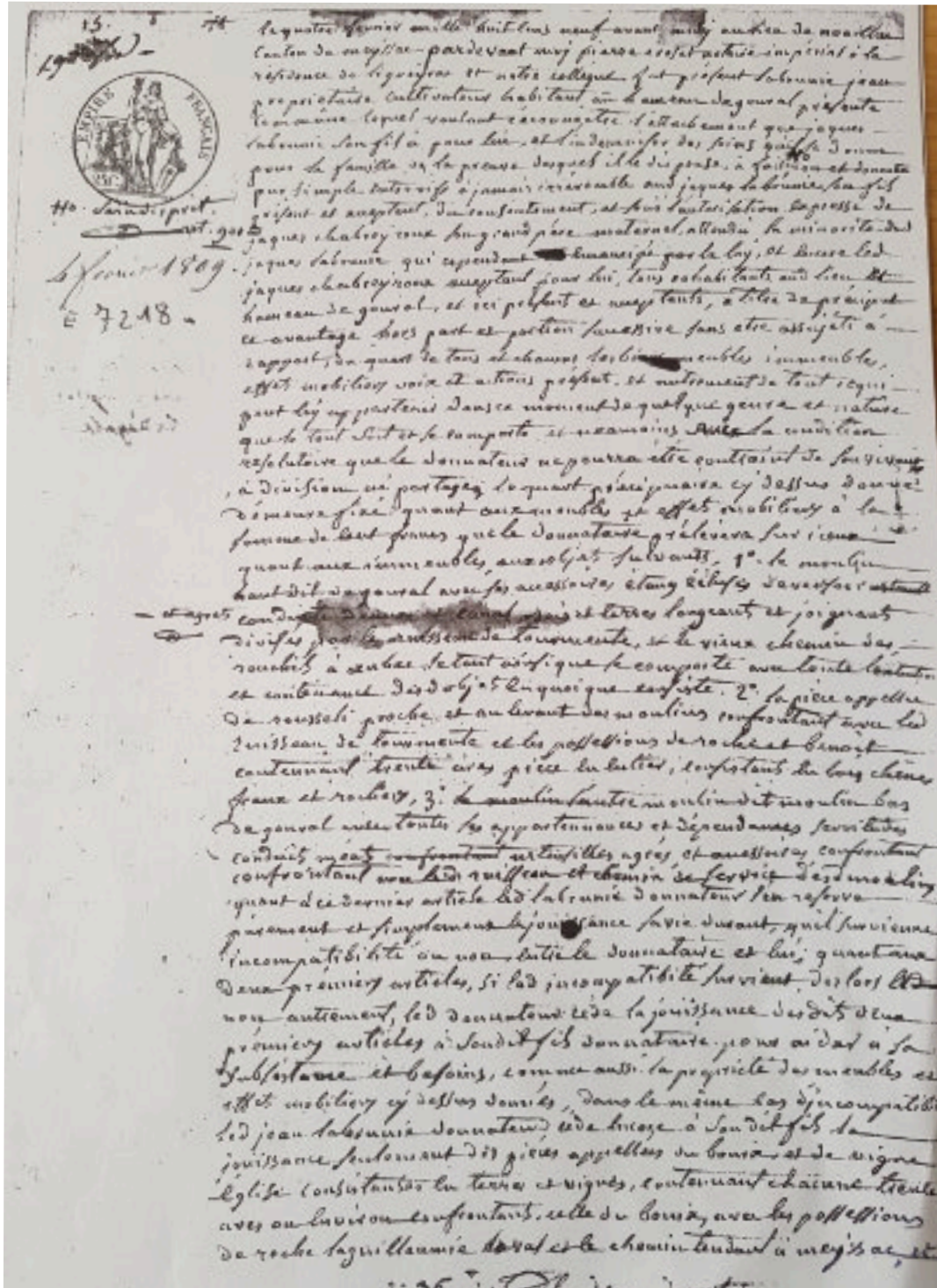
L'énergie hydraulique l'énergie éolienne : les moulins

Les moulins de Goural

Document de Raymond Jaladi

Une donation du 4 février 1809 par devant Maître Crozat, notaire impérial, indique que Jean Labrunie habitant à Goural, donne à Jacques Labrunie, son fils, le moulin haut, le moulin bas de Goural et une pièce de terre. Cette donation est faite sous l'autorisation expresse de Jacques Chabreyroux, grand-père maternel de Jacques Labrunie, attendu la minorité de Jacques, émancipé par la loi.

Energies Renouvelables



Acte de donation

-Jacques Labrunie reçoit le moulin haut dit de Goural, avec ses accessoires, étang, écluses, déversoir et agrets, conduite d'eau et canal, bois et terres longeant et joignant divisés par le ruisseau de Tourmente, et le vieux chemin des Rouchils à Orgnac.

-La pièce appelée de Rousseli proche et au levant des moulins confrontant avec le ruisseau de Tour- mente et les possessions de Roche et Benoit contenant 30 ares..

.-L'autre moulin dit moulin bas de Goural avec toutes les appartenances, dépendances, servitudes, conduits, méats, agrets et accessoires confrontant au ruisseau et chemin de service des moulins. Quant à ce dernier article, le donateur s'en réserve purement et simplement la jouissance sa vie durant... Il ne reste plus de moulin à Goural. Lors du mémorable glissement de terrain du 20 mars 1914, Il n'est question que de la destruction d'un moulin, l'autre avait déjà disparu.

Tous les journaux de la région et même de Paris ont relaté le glissement de terrain qui a causé de lourds dégâts à Noailhac et détruit les habitations de cinq familles. « Le Petit Parisien » du 2 avril 1914 raconte que le meunier a dû abandonner tout ce qu'il possédait sous les décombres de son moulin. Il livre son témoignage :

L'ancien moulin du Peuch

Le récit d'un sinistré

— Chez nous, me racontait-il, l'accident s'est produit avec une rapidité foudroyante. Jugez-en : samedi, je participais avec les miens au déménagement de mon beau-frère Orié, dont l'habitation était située à peu près à mi-coteau. La montagne présentait tout alentour des vallonnements inquiétants, se bossuait, montait et redescendait en des perturbations incessantes. Nous avions donc pensé qu'il était le plus menacé. Au moment du déjeuner, je revins au moulin où je croyais être à peu près en sécurité, du moins pour quelque temps. Or, j'aperçus à ce moment, en travers de la route, une étroite fissure. Elle ne tarda pas à s'élargir de façon inquiétante. Trois heures plus tard, ma petite propriété, soulevée à plus de vingt mètres en l'air par une boursoufflure de terre, s'écrasait avec un lugubre fracas. C'était ma ruine !

Energies Renouvelables



Glissement de la Montagne de NOAILHAC
Un aspect de la Montagne, les arbres arrachés, les crevasses

Carte postale de 1914

Voir Noailhac Info de Janvier 2022

Ce moulin était construit au bord du ruisseau de Puy-Bouyssou, au-dessous du hameau du Peuch.

Une digue était établie directement sur le ruisseau. Il semble qu'elle se soit rompue, entraînant la destruction du moulin.

De nos jours, les ruines sont envahies par la végétation. En 2003, elles étaient encore bien visibles, Raymond Jaladi a pu en faire un relevé.

Mme Riconie avait fait des recherches sur ce moulin, elle a écrit :

« Le moulin du Peuch est cité dans les terriers comme confrontant aux terres de la Meschaussée et à celles du Prieur de Turenne, venant du Préfet de Gondre, les 25/09/1473, de même que le 04/11/1478 et le 23/09/1493, et de la mouvance de M. Maschat de la Meschaussée.

On le retrouve en 1547 dans le terrier de M. Certain de la Meschaussée, Seigneur de La Coste, avec comme redevance, 5 setiers d'avoine et une poule.

Le moulin est tenu par un Dumas, un Bouyssou puis par un Puydebois.

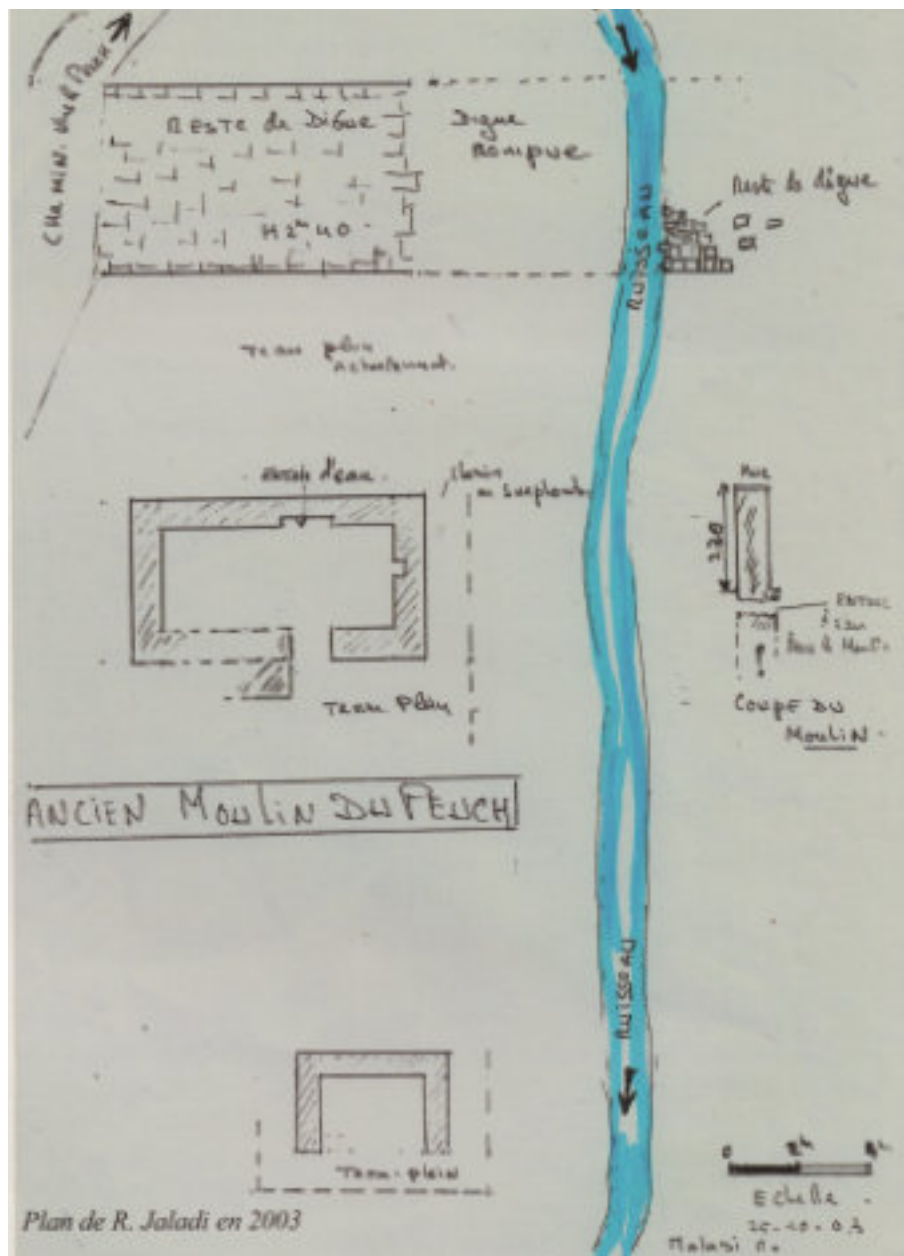
En 1804, M. de la Meschaussée note dans son livre de raison qu'il fit creuser le ruisseau près de l'ancien moulin (qui devait être en ruine).»

Raymond Jaladi a aussi retrouvé dans les archives plusieurs textes qui mentionnent le Moulin du Peuch.

Pierre Crozat, avocat, Procureur principal, possédait le domaine et le moulin du Peuch en 1713. Il avait épousé Jeanne de Fieux à Sarrazac.

Il cite un autre texte : il s'agit d'une transaction du 3 Thermidor an XI (22 juillet 1803) : Vente de Pierre Seignolle du château de Chabrignac à Jean Hugonie du Peuch, d'un terrain, mesure et emplacement du vieux moulin démoli par volonté ou inondations, 50 ares pour le prix de 10 francs.

Il précise qu'en 1835, cet emplacement appartenait à Denis Hugonie du Peuch.



Ruines du moulin du Peuch

Plan de R. Jaladi en 2003

Les moulins à vent

L'énergie éolienne est l'énergie du vent qui faisait tourner les ailes de quelques moulins, pour moudre du grain. Elle dépend des conditions météorologiques.

Il semble qu'il y ait eu à Noailhac deux moulins à vent aux 13ème et 16ème siècles.

-Dans ses recherches sur l'histoire du souterrain d'Orgnac, Mme Guély, historienne, cite des actes du 13^{ème} siècle, lors de la vente à l'abbaye d'Obazine, mentionnant : « le 23 juillet 1248, l'évêque de Cahors confirme la vente du moulin d'Orgnac à la demande de Souillac ».

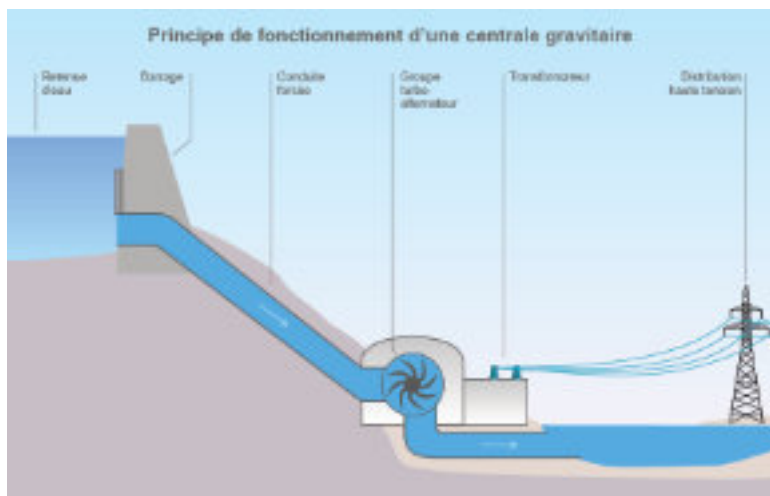
-D'autre part, le terrier de 1517 indique qu'il existait un moulin à vent à Haut-la-Côte, sur le chemin de Stolan à Ligneyrac. C'était une possession des Noailles. (Doc Raymond Jaladi)

Energies Renouvelables

Quelles énergies pour le futur ?

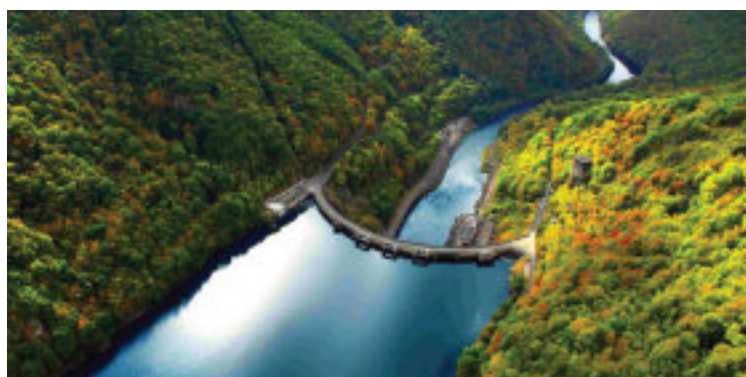
LE VENT : L'éolien

Comme vous avez pu le constater au cours de votre lecture, **il n'y a eu que deux moulins à vent sur Noailhac dans un passé lointain**. On n'en retrouve d'ailleurs aucun vestige. Nous pouvons donc **éliminer de nos projets de futures éoliennes qui ne pourraient être rentables sur notre territoire** ce que confirment les études lancées dans ce sens. L'éolien nécessite beaucoup plus de régularité du vent pour être une source d'énergie efficace sur Noailhac. Nous laissons donc cette énergie pour les territoires de bord de mer ou de montagne pour le moment à moins qu'à l'avenir le climat devienne venteux chez nous.



L'EAU : la force hydro-électrique

Nous avons en Corrèze la chance d'avoir des barrages. Ils produisent de l'électricité qui nous est revendue. Sur Noailhac, il y a eu des moulins à eau. Toutefois, le réchauffement climatique incite à la prudence quant à l'exploitation de cette ressource. En effet, nos cours d'eau sont de plus en plus souvent à sec et sur de plus longues périodes. Il conviendrait de faire des études plus poussées afin de voir le rapport investissement-production de cette énergie que nos anciens ont abandonnée au fil du temps.



Barrage du Chastang

LE GAZ : la méthanisation

Le processus permet de produire du biogaz à partir de la fermentation des déjections animales, résidus de culture et biodéchets. Cette énergie est en circuit court, nécessite de gros investissements puisqu'il convient de construire un méthaniseur. Elle est créatrice d'emplois et nous avons une bonne partie de la matière première en local. Il existe déjà de nombreuses installations soit à la ferme, soit centralisées qui produisent du biogaz : énergie stockable. Le biogaz produit soit du gaz, soit de la chaleur, soit de l'électricité soit du carburant selon la valorisation que l'on souhaite faire.

Par ailleurs, les déchets après fermentation, (appelés digestat) servent d'engrais minéraux sur le territoire. Le coût de production reste stable contrairement aux énergies fossiles dépendantes des marchés.

Les odeurs dégagées par ce procédé sont minimes. Toutefois le transport des déchets et leur manipulation engendrent quelques nuisances olfactives.

L'impact paysager peut être limité par l'enfouissement partiel du méthaniseur mais le transport et la sécurité des sites est à prendre en compte.

A Noailhac, nos agriculteurs pourraient s'intéresser à cette énergie. Toutefois nos élevages sont plutôt de plein air et il semble compliqué d'habituer nos bovins et ovins à déféquer dans un espace unique du pré où ils paissent afin de faciliter le ramassage !!

LA CHALEUR DU SOUS-SOL : la géothermie

Il existe deux types de géothermie : **la géothermie de surface** et **la géothermie profonde**.

Tout d'abord : la géothermie de surface : cette technique exploite la chaleur contenue dans le sous-sol jusqu'à 200 m. A ces profondeurs la chaleur émise est relativement stable et nécessite pour sa valorisation l'utilisation d'une pompe à chaleur. Les forages se font en verticale.

Sur notre commune il y a des secteurs où cette énergie ne peut être mise en action : toutes les zones rouge et orange du territoire soumises à des mouvements sismiques.

Ces installations couvrent les besoins tant en chaleur qu'en rafraîchissement. Pour ceux que cette technique intéresserait l'ADEME est un partenaire à contacter. La durée d'un forage est d'environ 50 ans et le retour sur investissement est estimé au maximum à 13 ans.

La géothermie profonde va chercher l'eau entre 200 et 2500 m de profondeur. Cette technique est couplée avec un réseau de chaleur. Il y a deux forages : le premier puise le fluide géothermique et le second réinjecte le fluide refroidi après exploitation en surface de son contenu.

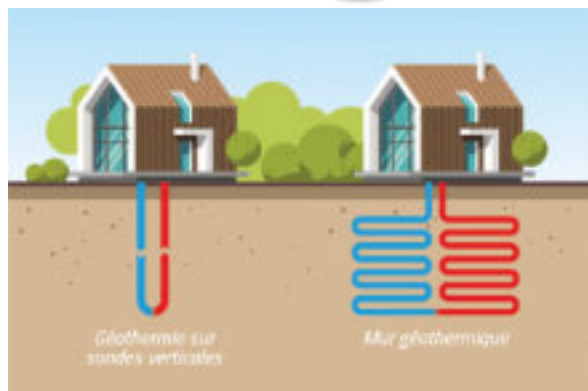
La durée de vie d'une installation est de 30 ans. Ensuite les forages sont rebouchés. Son investissement initial est important. Cela semble disproportionné au système d'habitat de Noailhac qui n'a heureusement pas de grandes barres d'immeubles sur son territoire.

Le principe de la méthanisation



Le réseau géothermique

- 1 la capot
- 2 la pompe à chaleur
- 3 le distributeur en sol
- 4 la planche chauffée
- 5 les câbles verticaux
- 6 les ventelles
- 7 la station
- 8 la barrière



Energies Renouvelables

LE BOIS : cheminée, poêle, chaudière

Nous arrivons enfin aux techniques les moins onéreuses et les plus utilisées de tous temps à Noailhac. Nous avons la chance d'avoir beaucoup de secteurs boisés et comme vous avez pu le constater à la lecture de ce dossier, nos anciens ont de tout temps exploité cette ressource (en prenant garde à la régénérer afin que nous n'en manquions pas).

De nombreuses habitations possèdent une cheminée, un poêle, ou encore une chaudière bois ou à pellets.

La filière est au point et nous pouvons tous trouver les informations nécessaires au développement de cette technique.

De plus et afin d'égayer ce dossier, il devient inutile de s'inscrire à la salle de sport. En effet entre le tronçonnage, le fendage, l'empilage, le transport vers nos installations, le nettoyage de nos foyers l'exercice permet de sculpter tous les corps sans dépenser le moindre sou !! Soyons plus sérieux. Autrefois l'exploitation de la ressource bois permettait également de tailler les haies en supprimant les arbres gênants en bord de route. L'élagage se faisait ainsi sans rien payer à telle ou telle entreprise.

Le bois a plusieurs défauts et certains arrêtent d'utiliser cette ressource. Il est plus salissant et surtout il produit de la chaleur mais pas du froid l'été.

Cette ressource permet de répondre aisément aux besoins de chauffage de nos bâtiments. De nombreuses cheminées fument l'hiver sur le territoire de notre commune. Par ailleurs le bruit des tronçonneuses résonne régulièrement sur les hauteurs.



LE SOLEIL : solaire thermique ou photovoltaïque

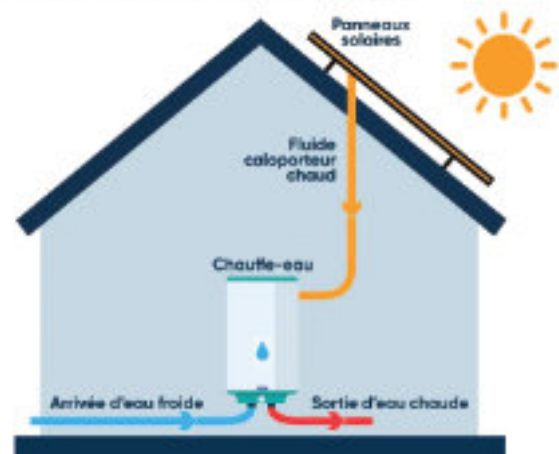
Il s'agit de deux techniques différentes mais utilisant la même énergie : le soleil

Le solaire thermique : il s'agit de panneaux qui permettent de convertir le rayonnement du soleil en énergie calorifique. Le fluide calorifique qui circule à l'intérieur (mélange d'eau et d'antigel) est ainsi réchauffé et rejoint un ballon de stockage pour transférer sa chaleur. Il ne produit pas d'électricité mais de la chaleur. Ils peuvent être installés au sol. Toutefois cette invention ne produit tout comme le bois que de la chaleur. Le solaire thermique ne refroidit pas les bâtiments. Son impact carbone est parmi les plus faibles et sa durée de vie se situe autour des 25 ans.

Les panneaux sont principalement produits en Europe et Noailhac fait partie d'une zone où l'installation de cette technique serait efficace en production.



Fonctionnement des panneaux solaire thermique



Le photovoltaïque : il s'agit de la technique transformant le rayonnement solaire en électricité. C'est la technique avec l'énergie bois la plus utilisée sur notre commune.

L'électricité ainsi produite peut-être utilisée sur place ou injectée dans le réseau de distribution électrique. Facile à mettre en place le photovoltaïque peut se moduler en toiture, au sol en ombrières ou encore en agrivoltaïques.

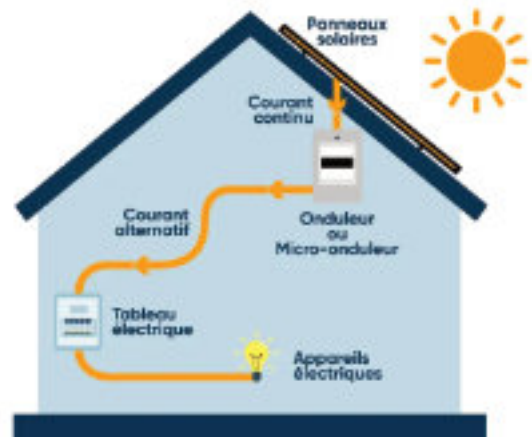
Les coûts d'installation ont été divisé par 5 en 10 ans et enfin la filière de recyclage est en place. Cette technique permet de fournir tant de la chaleur que de la fraîcheur et semble avoir sur notre commune la préférence de la population.

En regardant bien les toits (car pour le moment il semble n'y en avoir que sur les toits) nous nous apercevons que quasiment toutes les nouvelles constructions en sont pourvues et que même sur de plus anciennes ces panneaux fleurissent.

Les coûts actuels des énergies fossiles, le réchauffement climatique et le renforcement de notre indépendance énergétique nous amènent à évoluer.

Noailhac n'est pas en reste et beaucoup n'ont pas attendu ce dossier pour s'y mettre. Pour tous ceux qui sont dans le périmètre des bâtiments de France ou du grand site de Turenne les architectes des bâtiments de France ont légèrement assoupli leurs positions notamment si vous proposez des panneaux photovoltaïques mats ou encore quelques panneaux discrets dans les jardins . Ce ne sera pas plus laid que certains cabanons de stockage d'outils divers recouverts de tôle ondulée!

Fonctionnement des panneaux solaires photovoltaïques



Ce dossier très technique essaie de rejoindre nos préoccupations actuelles. La fée électricité commence à peser sur tous nos budgets et il est temps de réfléchir sérieusement à nos choix et possibilités.

Dans ce dossier, nous n'avons traité que les énergies « statiques ». Toutefois, il faut aussi tenir compte que nous ne voyageons plus à pied ou à cheval mais dans des véhicules utilisant pour beaucoup des énergies fossiles. Le département évolue également sur ce sujet en développant les pistes cyclables et autre voie verte. Toutefois pour rejoindre nos lieux de travail la voiture semble encore le moyen le plus adéquat.

Alors essayons lors d'un changement de carrosse de faire un peu attention aux diverses options proposées et en fonction des aides et opportunités d'alléger nos budgets tout en anticipant les changements à venir.



*Vigreyos Peintre céramiste
Château de la Coste
Noailhac*



Noailhac Info : le journal de la Mairie de Noailhac - Janvier 2024

L'animateur de la commission "Presse" est Caroline de Paysac.

Rédactrices et rédacteurs Raymond Jaladi , Arnaud Laurensou, Dany Lassalle, Christian Lassalle, Emilie Léonard , Dominique Mézan, Caroline de Paysac.

Merci aux personnes ayant fourni des photos et à Joseph Felipe-Luis pour ses nombreuses prises de vues.

La mise en page a été réalisée par Catherine Lejeune.

La maquette de ce journal a été finalisée le 1décembre 2023. Il a été imprimé le 15 décembre 2023

